



MARDI 14 JUIN 1994

N° 35681 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Au lendemain des élections européennes, les analyses vont bon train

Un paysage modifié

Les élections européennes de dimanche ont modifié le paysage politique dans plusieurs pays. Ce vote confirme cependant sa vocation de sondage pour les élections nationales. Les dirigeants socialistes français, espagnols et allemands, et le premier ministre conservateur britannique John Major ont subi une cuisante défaite. Le président du conseil italien Silvio Berlusconi et le chancelier allemand Helmut Kohl sortent grands vainqueurs. Bien qu'en recul dans la plupart des pays, le Parti socialiste européen devrait obtenir une nette majorité au Parlement de Strasbourg.

● Page 4



Attentat de Lockerbie

Aveu douteux

Un militant du groupe terroriste palestinien Abou Nidal a créé la surprise hier en s'accusant d'avoir fait sauter en 1988 l'avion de la Pan-Am qui explosa au-dessus de Lockerbie, en Ecosse. Cet aveu ne semble pas crédible pour de nombreux observateurs.

Page 2

Conseil fédéral

Rétablir la confiance

Avant les vacances d'été, le Conseil fédéral va tenir une séance spéciale pour analyser le scrutin de dimanche. Le résultat de cette votation est en effet décevant pour lui. Le Conseil fédéral était persuadé que les objets sur lesquels il fallait se prononcer seraient acceptés comme allant de soi pour une Suisse ouverte au monde, tolérante et résolument tournée vers l'avenir.

Page 6

Voyages à surprise

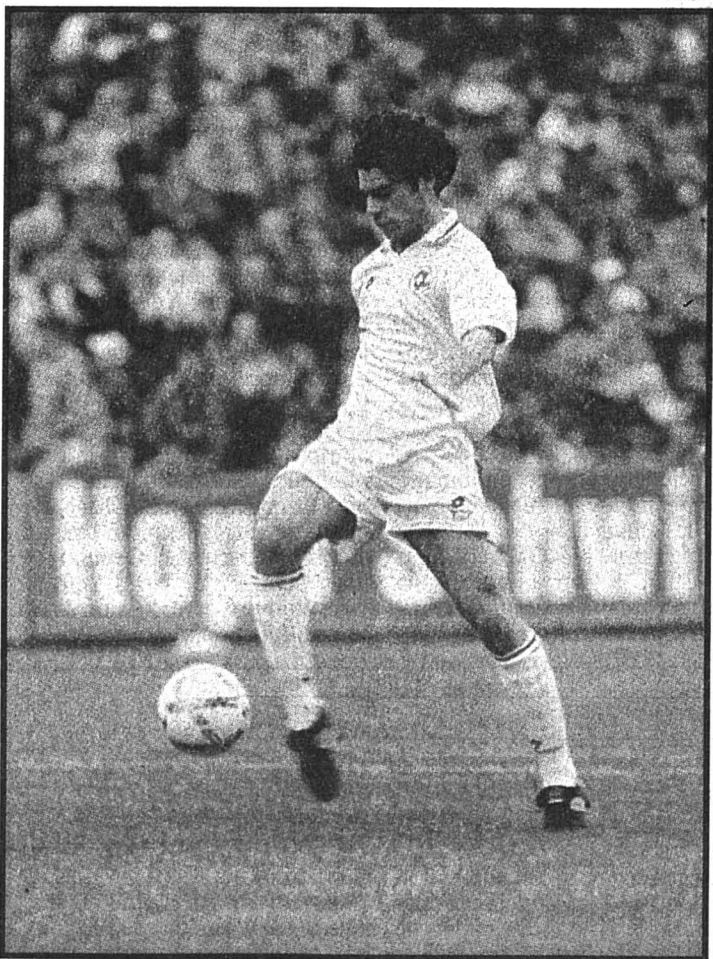
Mieux protégés

Quand la vue imprenable sur la mer débouche sur la mare à cochon, quand les prix doublent par rapport au catalogue de voyage, que peut faire le touriste? Jusqu'ici, la législation suisse était floue et les moyens de protection limités. Depuis la fin du mois, une nouvelle loi sur les voyages à forfait va renforcer la protection des consommateurs.

Page 17

Football - Ciriaco Sforza optimiste

«Nous ferons notre chemin»



Ciriaco Sforza

Le demi de Kaiserslautern croit aux chances de la Suisse. (ASL)

● Page 11

OPINION

A la rue!

Qui décide, en Suisse? Le peuple, bien sûr! Et qui représente le peuple? Le Parlement évidemment! Et qui gouverne le pays? Le Conseil fédéral, bien entendu! Mais quel pays gouverne-t-il?

D'une part, de toute évidence, les Suisses ne se connaissent plus. Ils ne sont compatriotes que lorsqu'ils se groupent dévotement derrière une équipe de foot, une armée, des montres et du chocolat. Ce n'est manifestement pas suffisant pour oser affronter le monde ensemble.

D'autre part - et c'est plus grave - le personnel politique national, parlementaires en tête, a doucement cessé de connaître réellement les citoyens. Ce n'est ni sous la coupole fédérale, ni avec des discours officiels qu'on découvre l'électeur; c'est en allant lui parler directement, là où il se trouve.

Mme Dreifuss l'a compris. Elle reste malheureusement bien seule - et peut-être un peu maladroite - sur son terrain.

Qu'on en juge: le chef du groupe radical au Parlement, sans doute trop occupé à Berne, n'a pas su convaincre ses propres électeurs. Son fief valaisan a voté contre les Casques bleus et s'est opposé à la naturalisation facilitée pour les étrangers. Le cas n'est pas isolé. Le président du PRD, M. Steinegger, a échoué à persuader les Uranais. Le président du Parti socialiste suisse, M. Bodenmann, n'a pas fait mieux sur ses terres. L'ancien président du PDC, M. Schmid, essuie un échec similaire en Appenzell.

Le constat, en soi, est déjà inquiétant. Il devient dramatique lorsque, insouciantes de leur mutisme coupable, leurs Excellences de Berne se lamentent. «Nous n'avons pas été écoutées», larment-elles.

Elles se trompent. Elles auraient sans doute été entendues si elles avaient pris la peine d'aller parler directement au citoyen.

En clair, s'il y a aujourd'hui divorce manifeste entre le peuple et ses autorités, la faute n'en revient pas aux électeurs. Ce sont les élus qui ont déserté le foyer démocratique.

Au reste, il est à présent trop tard pour regretter. D'ores et déjà, il faut préparer le scrutin suivant. En septembre, les Suisses voteront sur l'interdiction de l'incitation à la haine raciale. Il reste trois mois à la plupart des parlementaires pour redécouvrir leurs électeurs. En auront-ils l'ouverture d'esprit, le courage et le dynamisme?

Benoît COUCHEPIN

Arrêté Bonny

Les Etats ont suivi

Le Conseil des Etats a suivi le National: par 30 voix contre 4, il a voté la remise en vigueur de l'arrêté Bonny, qui était arrivé à échéance fin février. Il doit encore confirmer son vote vendredi et se prononcer sur l'application de la procédure d'urgence.

Une proposition de non-entrée en matière, déposée par le radical appenzellois Otto Schoch, a permis à une quinzaine d'orateurs de s'exprimer, dont cinq romands.

Comme au Conseil national, cette proposition se fondait sur les entraves à l'économie de marché dont on accuse l'arrêté Bonny (aide fédérale aux régions économiquement menacées). Elle a été rejetée par 34 voix contre 4.

L'examen de détail n'a, dès lors, plus donné lieu à controverse. Si l'urgence est acceptée vendredi (comme tout permet de le penser), l'arrêté serait remis en application immédiatement. (fn)

● Page 6

Italie

Démission d'Occhetto

Achille Occhetto, qui a démissionné hier de ses fonctions de secrétaire général du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-parti communiste italien), a été l'inspirateur de la grande mutation du PC italien.

Agé de 58 ans, Achille Occhetto avait été élu le 8 février 1991 à la tête du PDS. Il avait été membre très tôt du Parti communiste italien, dont le PDS est l'héritier. Le débat sur sa succession à la tête du parti a été ouvert dès les résultats des élections législatives de mars dernier, qui avait vu le triomphe de Silvio Berlusconi. Dimanche, le PDS a obtenu 19,1% des voix aux élections européennes, contre 20,4% aux législatives de mars dernier.

Né le 3 mars 1936 à Turin, fils d'un syndicaliste, Achille Occhetto s'était inscrit très jeune au PCI. Après avoir animé des mouvements de la jeunesse communiste, il devient en 1962 le secrétaire de la Fédération des jeunes communistes italiennes. En 1983, il est appelé par Enrico Berlinguer au secrétariat du parti, chargé de la presse et de la propagande.

A la mort d'Enrico Berlinguer (1984), il apparaît déjà à beaucoup comme le représentant de la rénovation du Parti. Après l'effondrement des régimes de l'Est, avec lesquels le PCI avait depuis longtemps pris ses distances, il lui paraît inévitable, au moins du point de vue électoral, de gommer l'adjectif communiste. (ats, afp)

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES

Pour votre beauté et votre élégance

Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Maroquinerie
Parapluies

Toujours les dernières nouveautés



Avenue Léopold-Robert 53
132-12404

110e FÊTE ROMANDE DE LUTTE SUISSE

Le dimanche 19 juin 1994

LE LOCLE

Avec le soutien

de L'Impartial

Rwanda: reprise des évacuations de civils

Gitarama serait tombée

Le Front patriotique rwandais (FPR - rébellion tutsie) a affirmé hier s'être emparé de Gitarama, où s'était replié le gouvernement intérimaire. Les Nations Unies ont par ailleurs repris l'évacuation des civils bloqués à Kigali. Elles se sont néanmoins heurtées au refus de certains «déplacés» de quitter leur refuge pour des lieux qu'ils ont jugés moins sûrs. L'ONU a en outre nommé un nouveau représentant au Rwanda.

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a nommé le diplomate pakistanais Mohammad Shahryar Khan au poste de représentant spécial des Nations Unies pour le Rwanda. M. Khan prendra ses fonctions le 1er juillet. Diplomate de carrière, il remplace à ce poste Jacques-Roger Booh-Booh (Cameroun), à qui M. Boutros-Ghali a exprimé sa «vive reconnaissance pour son dévouement à la cause de la paix» au Rwanda. M. Booh-Booh avait été récemment récusé par le FPR.

Les combats se poursuivent au Rwanda où ni les Nations Unies à Kigali, ni les forces gouvernementales, n'ont confirmé la chute de Gitarama. «Nous contrôlons 90% de la ville, dont le centre», a déclaré le chef du FPR, le général Kagame. «Il y a eu beaucoup de combats hier, et nous avons pu entrer dans l'ensemble de la ville ce matin», a-t-il précisé.



Front patriotique rwandais

Il a affirmé qu'il avait pris la ville de Gitarama où s'était replié le gouvernement.

(Keystone-AP)

Une partie du gouvernement, dont plusieurs ministres, avait quitté Gitarama il y a quelques jours, avait indiqué dimanche un porte-parole militaire de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), le major Jean-Guy Plante.

Philippe Gaillard, chef de la délégation du Comité international de la Croix-rouge (CICR), a affirmé hier que deux obus, vraisemblablement tirés par le FPR, étaient tombés dimanche dans l'enceinte de son hôpital. Personne n'a été blessé, a ajouté M. Gaillard, qui a protesté auprès des deux parties.

Les négociations sur un cessez-le-feu, suspendues samedi, ont repris hier matin au siège de la MINUAR entre des officiers d'état-major des armées gouvernementale et rebelle.

CIVILS ÉVACUÉS

Après avoir obtenu des garanties de sécurité de la part des belligérants, la MINUAR a décidé lundi de reprendre les évacuations. Ces opérations avaient été suspendues il y a environ dix jours, après qu'un convoi eût essuyé des tirs.

Deux convois de camions vidés sont partis en début de matinée l'un en zone gouverne-

mentale, l'autre en secteur rebelle, pour emmener environ 150 personnes chacun. Les belligérants avaient accepté de respecter une trêve de quatre heures sur le trajet emprunté par les convois.

Mais au moment d'embarquer les réfugiés du stade Amahoro en zone rebelle, qui abrite quelque 5000 personnes, aucun d'eux n'a voulu partir. «A la radio, on a dit que le gouvernement était parti et que les combats continuaient dans la région», a expliqué Cyriaque Ngoboka, chef du camp de «personnes déplacées».

(ats, afp, reuter)

Yémen: reprise des bombardements autour d'Aden

Accalmie de courte durée

Les bombardements nordistes ont repris hier matin autour d'Aden après une brève accalmie. Dans la nuit, les forces nordistes du président yéménite Ali Abdullah Saleh avaient appelé à un cessez-le-feu de trois heures. L'émissaire de l'ONU, l'Algérien Lakhdar Brahimi, a entamé pour sa part des contacts avec les dirigeants sudistes à Moukalla.

La reprise des bombardements a coïncidé avec l'entrée en vigueur du nouveau cessez-le-feu. Proclamé par Sanaa, il devait «tester la volonté» des dirigeants sudistes à Aden d'arrêter les combats qui se poursuivent depuis le 5 mai. Il s'agissait du quatrième cessez-le-feu annoncé par les nordistes depuis le 6 juin.

Aucune de ces trêves n'a tenu plus de quelques heures et les deux parties se sont toujours accusées mutuellement de les avoir rompues. «En cas de violation

par la bande sécessionniste du cessez-le-feu pendant la période de trois heures, les forces de la légalité reprendront les combats pour contraindre les rebelles à se rendre», avait averti lundi Sanaa.

DE CANON

Selon des diplomates se trouvant à Sanaa, les combats n'ont jamais cessé et continuent de faire rage autour d'Aden. Les habitants de ce port, situé à proximité de l'entrée de la mer Rouge, ont entendu en début d'après-midi des tirs d'artillerie et le son du canon en provenance des lignes de front à proximité de la ville.

Dans la nuit de dimanche à lundi, six civils ont été tués et 28 blessés dans des bombardements nordistes sur al-Mansourah, proche banlieue d'Aden, où cinq habitations ont été endommagées, a-t-on appris de source hospitalière. Vingt-deux mili-

taires sudistes blessés ont été admis dimanche à l'hôpital al-Joumhouriah, a-t-on appris auprès de l'établissement.

A Moukalla, à 700 kilomètres à l'est d'Aden, où il était arrivé dimanche en provenance d'Oman, l'envoyé spécial de l'ONU au Yémen, Lakhdar Brahimi, a entamé ses contacts avec les dirigeants sudistes. M. Brahimi s'est entretenu avec le «premier ministre» de la «République démocratique du Yémen» (RDY), auto-proclamée dans le sud, Haïdar Abou Bakr al-Attas, a indiqué un porte-parole du «Conseil présidentiel» à Aden.

MÉDIATION

L'ancien chef de la diplomatie algérienne a également rencontré le «ministre» des Affaires étrangères de la RDY, Abdallah al-Asnaj, a-t-on ajouté, sans préciser quand il devait s'entretenir avec le principal dirigeant

sudiste Ali Salem al-Baïd. M. Brahimi a souligné dimanche à Mascate la «nécessité impérieuse» d'un cessez-le-feu au Yémen.

L'émissaire de l'ONU est chargé d'obtenir l'application de la résolution 924 du Conseil de sécurité, adoptée le 1er juin, appelant à un cessez-le-feu immédiat et à l'ouverture d'un dialogue entre nordistes et sudistes. Depuis le début de sa mission la semaine dernière, M. Brahimi s'est rendu à Sanaa, en Arabie saoudite, via la Jordanie, et à Oman. Ryad et Mascate ont joué un rôle de premier plan dans l'adoption de la résolution 924.

Le 21 mai, Aden s'est autoproclamé capitale de la République démocratique du Yémen et concrétisé ainsi l'éclatement d'une fragile union consacrée il y a quatre ans. Depuis le 5 mai dernier le Nord-Yémen lutte pour préserver l'union avec le Sud. (ats, afp, reuter)

Agence internationale de l'énergie atomique

Retrait nord-coréen

La Corée du Nord a annoncé hier sa décision de se retirer de l'Agence internationale de l'énergie atomique, ajoutant qu'elle n'accepterait plus d'inspection de ses installations nucléaires.

Le régime communiste de Pyongyang, soupçonné de fabriquer l'arme nucléaire, a réaffirmé que des sanctions des Nations Unies à son encontre représentaient un acte de guerre.

«Cette position ne sera jamais modifiée tant que notre dossier du nucléaire n'aura pas été réso-

lu équitablement par le biais du dialogue et de la négociation», selon un communiqué du Ministère nord-coréen des Affaires étrangères, publié par l'agence officielle KCNA.

L'AIEA, à Vienne, a déclaré ne pas avoir reçu d'informations faisant état d'un retrait de la Corée du Nord. L'agence dépendant des Nations Unies a suspendu vendredi son assistance technique à la Corée du Nord, en raison de son refus de toute inspection de ses installations. (ap)

Affaire Whitewater aux Etats-Unis

Bill et Hillary entendus

Le président Bill Clinton et son épouse Hillary ont été interrogés sous la foi du serment dimanche dans le cadre de l'affaire Whitewater par le procureur spécial Robert Fiske.

La Maison-Blanche a précisé hier que les auditions ont porté sur les événements entourant la mort du conseiller juridique de la Maison-Blanche Vincent Foster, ainsi que sur des communications entre le Trésor et des collaborateurs de la présidence au sujet de l'enquête gouvernemen-

tale sur la faillite de Madison Guaranty Savings and Loan, une caisse d'épargne de l'Arkansas. Bill Clinton était alors gouverneur de cet Etat et de l'argent des contribuables aurait servi à renflouer les caisses de cet établissement.

«Le président, comme il l'a précédemment annoncé, coopère pleinement avec son épouse» avec le procureur indépendant, selon la Maison-Blanche. Aucun autre détail n'a été fourni, à la demande de M. Fiske. (ap)

Attentat de Lockerbie

Aveu douteux

Un membre du mouvement extrémiste palestinien d'Abou Nidal a revendiqué hier devant un tribunal libanais l'attentat de Lockerbie, a-t-on appris de source judiciaire. Cette attaque avait fait 270 morts en 1988. La même source, ainsi que les forces de sécurité et les familles des victimes, a immédiatement mis en doute le bien-fondé de ces affirmations.

Youssef Cha'aban a tenu ces propos alors qu'il est jugé par un tribunal libanais pour le meurtre d'un diplomate jordanien à Beyrouth en janvier dernier. Le président du tribunal, le juge Philip Khairallah, n'a nullement tenu compte de la confession et l'a fait rayer du compte-rendu d'audience, en faisant valoir que la déclaration était sans rapport avec l'affaire qu'il avait à juger.

En décembre 1988, un avion de ligne de la Pan Am avait explosé en vol au-dessus du village de Lockerbie, en Ecosse. L'enquête s'est jusqu'à présent orientée vers des suspects libyens.

TARDIVEMENT

Youssef Cha'aban a affirmé devant les cinq membres du Conseil judiciaire qu'il avait «personnellement» fait sauter l'avion. Selon un avocat de la défense, son client, membre du Fatah-Conseil révolutionnaire (FCR), a tenu les mêmes propos aux enquêteurs libyens, syriens et jordaniens qui l'ont interrogé.

«Il a avoué aux enquêteurs qu'il avait commis l'attentat contre l'avion mais ils ne l'ont pas pris au sérieux», a dit l'avocat à la presse. «Tout ce qui les intéressait, c'était le meurtre du diplomate». L'épouse de Youssef Cha'aban a rappelé de son côté que son mari n'avait adhéré officiellement au FCR qu'en 1990, bien après l'attentat.

Les Nations Unies ont imposé des sanctions à la Libye pour l'obliger à livrer deux de ses citoyens réclamés par la justice américaine et britannique.

(ats, reuter)

Japon: grenouilles sur CD

Une société de disques japonaise, Yamato Keikokusha, vient de lancer un nouveau disque compact avec pour vedettes un chœur de grenouilles. Le disque est accompagné d'un livre avec les photos des interprètes, toutes nipponnes.



Le CD est sorti il y a deux semaines mais il n'a encore fait l'objet d'aucune campagne de lancement. «C'est tellement inhabituel que nous nous demandons encore comment nous y prendre», a expliqué un responsable de la firme. (ats, reuter)

14.6.1898 - Une convention franco-anglaise délimite les frontières du Nigéria et de la Côte d'Or.

14.6.1939 - Les Japonais font le blocus de la concession anglaise de Tientsin.

14.6.1941 - Le président Roosevelt ordonne la mise sous séquestre de biens allemands et italiens aux Etats-Unis.

BRÈVES

Nigeria

Violents incidents

De violents incidents ont éclaté hier à Lagos. Plusieurs personnes ont été blessées. La police a par ailleurs procédé à des arrestations dans les quartiers nord de Lagos. La situation restait cependant calme dans le reste de la ville, malgré un appel de l'opposition à une semaine de désobéissance civile visant à provoquer la chute du régime militaire et le retour à la démocratie.

Sahara occidental

Référendum: l'attente

Le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali a rencontré dimanche soir à Tunis le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Abdelaziz, avec lequel il a discuté de la préparation du référendum sur le Sahara occidental entre le Maroc et le Front Polisario. On précisait hier de source proche de la délégation sahraouie que ce référendum devrait se tenir avant la fin de l'année.

Alaska

Exxon responsable

Un tribunal d'Anchorage (Alaska) a reconnu hier la firme pétrolière américaine Exxon et le capitaine du pétrolier Exxon Valdez responsables d'une marée noire en Alaska en 1989. Cette décision autorise les plaignants à réclamer jusqu'à 15 milliards de dollars de dommages et intérêts à la première société pétrolière américaine.

Ambassade d'Allemagne à Cuba

Occupation

Les autorités cubaines ont qualifié hier «d'évidente provocation» l'occupation de l'ambassade d'Allemagne à La Havane. Elles ont déclaré que vingt personnes s'étaient réfugiées à l'intérieur de la légation.

OUA

Tunisien président

Le président tunisien, Zine El Abidine Ben Ali, a été élu par acclamation, hier, à la présidence de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), dont le 30e sommet s'est ouvert hier matin à Tunis. Il succède dans cette fonction au président égyptien Hosni Moubarak.

Prix bas permanents!

Pâté de dinde Truta

75 g
-70



Salami de dinde

250 g
3.90



Aliment pour chats Cat's 3 sortes

400 g
1.95



Filets de truites fumés

125 g
3.70



Bière Samson de Badweils Premium Lager 0.5 litre (+ dépôt)

1.10



Macarons à la noix de coco

200 g
1.70



- Boisson de table API Multifrutta 1.5 litre PET **1.30**
- Boisson de table API Citro 2 litres PET **1.40**
- Petits biscuits pour cocktail Quadrille 250 g **1.60**
- Produit pour laver les vitres Glasal 500 ml **2.70**
- Ravioli «Il Casale» à la viande 250 g **2.90**
- Café en grains Royal Prestige Familia 500 g **3.30**
- Vin rouge espagnol Senorio de los Llanos Gran Reserva Valdepeñas 1984 7.5 dl **7.95**
- Persil Color sachet de recharge 3 litres **15.20**
- Cigarettes Romiennes extra filtre 10x **24.95**

144-52-20/ROC

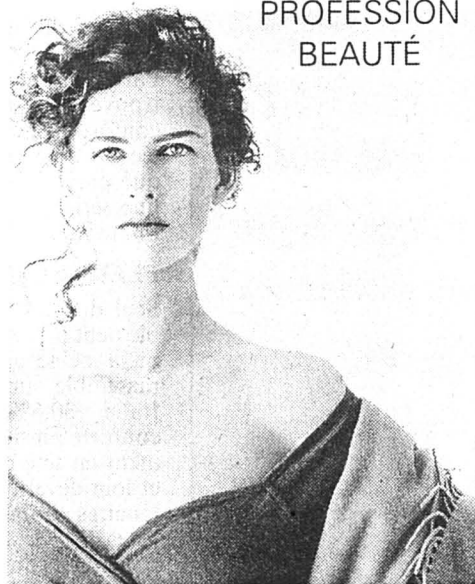
DENNER SUPERDISCOUNT

Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! DI-24/14.6.94

Nous sommes toujours avantageux!

JEANNE GATINEAU PARIS

PROFESSION BEAUTÉ



Notre esthéticienne diplômée se réjouit de votre visite

du mercredi 15 juin au samedi 18 juin

Elle vous conseillera gratuitement et réalisera pour vous un **minisoin gratuit** personnalisé

Prenez vite rendez-vous

Un coffret de mise en beauté vous sera offert dès Fr. 50.- d'achat de produits **Jeanne Gatineau** (jusqu'à épuisement du stock)

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

SECTEUR COSMÉTIQUE

Cartes acceptées

Avenue Léopold-Robert 57
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 40 23/24

132-12402

AVIS OFFICIEL



DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE

Service des ponts et chaussées

Mise à l'enquête publique

Route principale J 20 - Aménagement des gorges du Seyon: reconstruction du pont Noir, aménagement de deux chaussées à deux voies chacune entre cet ouvrage et le pont sur le Seyon et construction d'une chaussée à deux voies descendantes en tunnels jusqu'au bas des gorges du Seyon

En application des articles 22 et suivants et 133 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT) du 2 octobre 1991, de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (RELCAT) du 1er avril 1992, des articles 12 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, ainsi que de la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique (LEXUP) du 26 janvier 1987, le Département de la gestion du territoire met à l'enquête publique:

- les plans d'aménagement de la route principale J 20, soit la reconstruction du pont Noir, l'aménagement de deux chaussées à deux voies chacune entre cet ouvrage et le pont sur le Seyon et la construction d'une chaussée à deux voies descendantes en tunnels jusqu'au bas des gorges du Seyon, sur territoire des communes de Neuchâtel et Valangin.

Durant la période d'enquête, les plans sont déposés aux bureaux communaux respectifs, où ils peuvent être consultés par tout intéressé, de même que le rapport d'impact établi et tenu à la disposition du public, conformément à l'ordonnance fédérale relative à l'étude d'impact sur l'environnement (OEIE) du 19 octobre 1988.

Les oppositions au plan d'aménagement de la route principale J 20 doivent être adressées, avec motifs à l'appui, au Département de la gestion du territoire, pendant la durée de l'enquête, qui aura lieu:

du 17 juin au 18 juillet 1994.

Les propriétaires sont tenus d'aviser leurs fermiers et locataires si leurs baux sont touchés par la demande d'expropriation.

Le droit de propriété est restreint au sens de l'article 35, alinéa 1 LEXUP.

Le conseiller d'Etat
chef du Département de la gestion du territoire:
P. Hirschy

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des lettres

Hommage à Fernand Brunner

Le Séminaire de philosophie organise une réunion au cours de laquelle Daniel Schulthess et Walter Spoerri (Université de Neuchâtel), Charles Gagnebin (Ecole normale, Gymnase de Neuchâtel) et Jules Vuillemin (Collège de France, Paris) évoqueront la mémoire de Fernand Brunner (1920 - 1991).

Judi 16 juin 1994 à 18 h 15

Auditoire R.O. 14
Faculté des lettres
Espace Louis-Agassiz 1 (bord du lac)

La réunion est publique

28-64

VACANCES - VOYAGES

Voyages Favre
2203 Rochefort 038/45 11 61
2053 Cernier 038/53 17 07

Championnat suisse automobile à Dijon

Samedi 19 juin prochain

Départ à 6 h 15 du Locle, pl. du Marché

6 h 30 de La Chaux-de-Fonds, gare

Prix: Fr. 45.- par personne.

Billet libre accès au circuit et au box inclus.

Apéro offert par Christophe Hurni

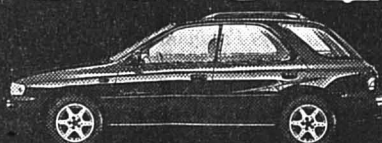
Places limitées

Inscriptions au plus vite au 038/45 11 61

28-661

AUTOS - MOTOS - VELOS

TRES COOL



CLIMATISATION POUR FR. 975.-

Economisez Fr. 1'350.- sur la climatisation de toutes les Impreza 4WD de 1,8 l, qu'il s'agisse des modèles 4 ou 5 portes (avec 5 vitesses, 2x5 vitesses ou boîte automatique), ou de la série spéciale Impreza «Spring». Et vous arriverez à bon port, frais comme une rose!

GARAGE ET CARROSSERIE AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 66
Tél. 039/28 66 77

132-12388

IMPREZA SUBARU 4WD

AVIS OFFICIEL



DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE

Service des forêts

Mise à l'enquête publique Demande de défrichement

Le Département de la gestion du territoire, vu les articles 4 et suivants de la loi fédérale du 4 octobre 1991 sur les forêts (LFO) et 4 et suivants de l'ordonnance du 30 novembre 1992 sur les forêts (OFO) met à l'enquête publique:

- la demande présentée par le Service des ponts et chaussées, Office des routes cantonales, en vue de défricher 16 407 m² de forêt situés sur le domaine public ainsi que sur les articles 5176, 12 267 du cadastre de Neuchâtel et sur les articles 84, 85, 184 et 439 du cadastre de Valangin, dans le but de procéder à l'aménagement des gorges du Seyon.

Le dossier de demande de défrichement est déposé au Service cantonal des forêts, avenue Léopold-Robert 90 à La Chaux-de-Fonds, où il peut être consulté sur rendez-vous.

Les oppositions à cette demande de défrichement doivent être adressées, avec motifs à l'appui, au Département de la gestion du territoire, pendant la durée de l'enquête, qui aura lieu

du 17 juin au 6 juillet 1994.

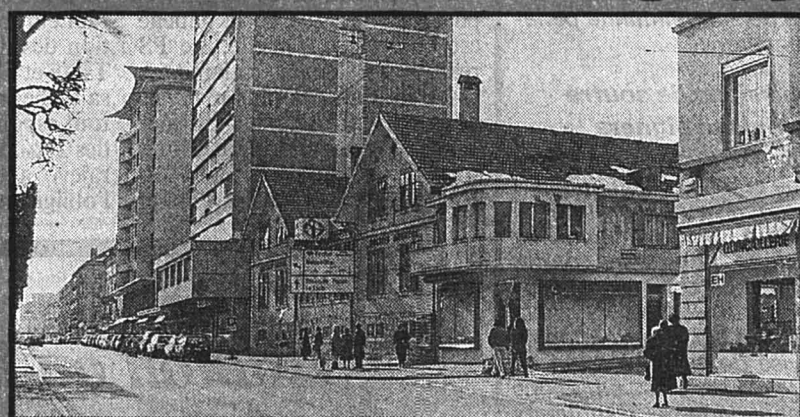
Le conseiller d'Etat
chef du Département de la gestion du territoire
P. Hirschy

28-119

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

LE GRAND PONT



Nuance
Styliste Angela
Salon dames et messieurs

Nous sommes là pour vous pendant les vacances

Léopold-Robert 108 ☎ 039/23 14 69
Rez supérieur La Chaux-de-Fonds 132-12683

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 42 42

Le Locle
GARAGE DU STAND -
ENTILLES SA
☎ 039/31 29 41 ou 039/31 37 37

CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

132-12006

CARREFOUR DES ACHATS

Elections au Parlement européen: l'heure des victoires et des défaites

Kohl et Berlusconi ont le sourire

Les élections européennes de dimanche ont modifié le paysage politique dans plusieurs pays. Ce vote confirme cependant sa vocation de sondage pour les élections nationales. Les dirigeants socialistes français, espagnols et allemands, et le premier ministre conservateur britannique John Major ont subi une cuisante défaite. Le président du conseil italien Silvio Berlusconi et le chancelier allemand Helmut Kohl sortent grands vainqueurs.

tutive du nouveau Parlement. Elle reste très aléatoire, pas moins de 60 élus, dont les Italiens de Forza Italia, n'étant encore classés dans aucune formation européenne.

CAPITALES

Le nouveau Parlement devra affronter des échéances capitales pour la construction européenne: réalisation de la monnaie unique, élargissement aux pays scandinaves, à l'Autriche et à l'Europe centrale et de l'Est, révision des institutions en 1996.

En France, à moins d'un an des présidentielles, la percée de deux listes dissidentes a fragilisé les deux grandes formations de gouvernement, l'alliance RPR-UDF (droite) et le Parti socialiste. La droite, qui comptait minimiser ses divergences sur l'Europe, va devoir compter avec les partisans du député Philippe de Villiers, violemment opposé au traité de Maastricht.

Les socialistes sont talonnés par l'homme d'affaires Bernard Tapie (centre-gauche) dont les démêlés juridico-financiers vont continuer d'alimenter la chronique dans les mois à venir.

En Allemagne, le succès des partisans d'Helmut Kohl, à quatre mois des législatives d'octobre, masque une situation très incertaine pour l'opposition comme pour la majorité. Les sociaux-démocrates de Rudolf Scharping voient s'éloigner leurs



Helmut Kohl

Son parti est sorti vainqueur en Allemagne. Encourageant pour le chancelier avant les législatives d'octobre. (Keystone-EPA)

chances d'accéder seuls au gouvernement. Ils pourraient être amenés à composer avec les Verts. Dans le camp adverse, l'appoint électoral des Libéraux FDP, qui ne dépassent pas la barre des 5%, risque de manquer cruellement aux Chrétiens-démocrates.

En Grande-Bretagne, les

Conservateurs ont subi une cinquième défaite, laissant l'opposition travailliste s'emparer de plus des deux-tiers des sièges. M. Major a malgré tout évité l'humiliation promise par certains sondages, à quelques mois du congrès du parti conservateur prévu à l'automne.

En Espagne, le Parti socialiste

du chef du gouvernement, Felipe Gonzalez, distancé par le Parti populaire (droite), se trouve lui aussi en position inconfortable, victime d'une montée du mécontentement provoquée par la crise économique et une série de scandales politico-financiers.

PLÉBISCITÉ

Seul dirigeant européen véritablement plébiscité, M. Berlusconi, à peine arrivé au pouvoir, rassemble sur son parti Forza Italia 30,6% des voix. Il conforte ainsi sa position largement en tête des partis italiens, et loin devant ses indociles partenaires néofascistes et régionalistes.

Dans les autres pays, les gouvernements en place ont connu des fortunes diverses. Les socialistes grecs et la coalition centre-droit/travaillistes irlandaise se voient confortés. En Belgique et au Luxembourg, les coalitions au pouvoir ne sont pas menacées.

Au Portugal, l'opposition socialiste remporte une courte victoire. Au Danemark, les listes anti-européennes pourraient remporter quatre à cinq sièges sur 16. Aux Pays-Bas, le Parti chrétien-démocrate CDA, battu aux récentes législatives, retrouve sa place en tête des partis néerlandais. (ats, afp, reuter)

● Lire également en page 21

14 juin 1944 - Les troupes russes du général Godorov poursuivent leur avancée en Carélie, à l'Est de la Finlande. Après avoir enfoncé la nouvelle ligne Mannerheim, elles abordent la deuxième des trois lignes de défense finlandaises qui passent pour les mieux fortifiées de toute l'Europe. Les Russes se trouvent à 55 km du port de Viborg.

BRÈVES

Tchernobyl

Pas de fermeture?

Le gouvernement ukrainien, qui s'était engagé il y a deux mois à fermer les réacteurs de la centrale nucléaire de Tchernobyl, pourrait revenir sur sa décision, affirme le «New York Times» dans son édition d'hier et précise l'administration Clinton est divisée sur l'attitude à adopter. Selon le «New York Times», une directive secrète du président Leonid Kravtchouk et d'autres preuves suggèrent que l'Ukraine, qui a besoin d'énergie, pourrait ne pas fermer les deux réacteurs encore en fonctionnement à Tchernobyl.

Immunité de Tapie

Deux demandes de levée

Deux demandes de levée d'immunité parlementaire de Bernard Tapie ont été transmises hier à Paris à l'Assemblée nationale. Les dossiers concernent son yacht, le Phocée, a-t-on appris au Ministère de la justice. C'est la quatrième fois que la justice réclame la levée de son immunité parlementaire.

Emissions de soufre

La Suisse signera

Plus de trente pays d'Europe et d'Amérique du Nord se réunissent de lundi à mardi à Oslo pour intensifier la lutte contre les pluies acides. La conseillère fédérale Ruth Dreifuss y signera aujourd'hui un protocole révisé de la Convention de l'ONU sur les émissions d'anhydride sulfureux (SO₂). Le nouvel accord fixe pour la première fois des quotas d'émissions différents pour chaque pays. La Suisse s'engage à réduire ses émissions de SO₂ de 52% d'ici à l'an 2000.

Pays baltes

Retrait russe réclamé

A l'issue de la première réunion de leur nouveau conseil, les Etats baltes ont de nouveau demandé hier à la Russie de retirer ses troupes de la région avant la fin du mois d'août.

Londres

Attentat de l'IRA

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué hier soir à une radio de Dublin la responsabilité d'un attentat à la bombe commis dans la journée près de la gare ferroviaire de Stevenage (43 km au nord de Londres). Il n'y a pas eu de victimes.

France: à moins d'un an de la présidentielle, les socialistes se cherchent toujours

Course à l'Elysée: Michel Rocard déstabilisé

Pour le Parti socialiste français (PS), mais surtout pour son premier secrétaire Michel Rocard, les élections européennes de dimanche constituent un très sévère échec qui remet en cause le léger redressement amorcé en mars dernier et l'image de présidentiable du premier secrétaire, présenté comme le «candidat naturel» depuis plus de deux ans.

Au lendemain de ce scrutin, le paysage politique de la gauche est bouleversé, émettent. Le PS réalise un score calamiteux (14,4%), l'un des plus mauvais de son histoire, et voit s'affirmer la concurrence d'un MRG qui, sous la houlette de Bernard Tapie, dépasse la barre des 12% et

entend maintenant dire son mot.

Les socialistes, qui dans la foulée de leur Bérézina électorale de mars 1993 avaient décidé de tirer un trait sur une certaine forme d'«arrogance» vis-à-vis des autres partis de gauche, en sont aujourd'hui à déplorer «l'arrogance et le mépris» dont font preuve, selon eux, les radicaux de gauche («tapistes»).

Premier secrétaire depuis avril 1993, M. Rocard savait qu'il jouait gros avec cette élection européenne. La multiplication des listes à gauche - listes Tapie et Chevènement - rendait sa tâche incommode et lui ôtait tout espoir de dépasser la barre des 20%. De surcroît, la liste Sarajevo a troublé sa campagne, l'obligeant à adopter sur la Bos-

nie une position contestée au sein de son parti.

MUTISME

Au PS, depuis dimanche soir, personne n'a osé évoquer directement l'avenir de M. Rocard mais l'embarras manifesté par nombre de personnalités socialistes en dit long. Le discours officiel consiste à dire qu'il ne s'agit pas d'une question de personnes mais d'idées et de méthode. «Il faut tout remettre à plat, et l'on verra naturellement avec qui on peut faire ça», explique un responsable jospiniste, qui «se donne six mois pour y voir plus clair».

M. Rocard, explique-t-on dans son camp, veut mettre à profit les mois qui viennent pour recomposer le paysage politique

à gauche, dans le cadre de la Nouvelle alliance qu'il a proposée la semaine dernière. Mais sa marge de manœuvre est étroite, si l'on en juge par les réactions plutôt amusées que cette initiative a provoquées tant au PC qu'au MRG. «Un big bang plus une nouvelle alliance, c'est peut-être beaucoup pour un seul homme», avait ironisé Jean-François Hory, le patron du MRG.

Le score de M. Tapie incite les radicaux de gauche à peser de tout leur poids dans la désignation du candidat de la gauche l'an prochain. Le patron de l'OM a très clairement expliqué dimanche que M. Rocard n'avait guère sa préférence. Lui-même n'est pas candidat, en tout cas pas pour l'instant, et en-

tend se concentrer sur la mairie de Marseille.

L'inconnue des prochains mois s'appelle toujours et encore Jacques Delors, dont certains au PS croient savoir qu'il aurait de plus en plus de mal à résister à la tentation de se porter candidat. Mais le président de la Commission européenne - il la quittera à la fin de l'année - a toujours affirmé qu'il ne serait pas candidat contre Michel Rocard. Cependant, si les sondages continuaient à faire de l'ancien ministre des Finances le seul rival sérieux de MM. Balladur et/ou Chirac, la pression exercée sur Michel Rocard deviendrait rapidement intenable. Même si le premier secrétaire affirme que «rien» de l'empêchera de briguer l'Elysée. (ap)

PARTI PRIS

Clinton ou la longue marche

La tournée européenne du président Clinton va-t-elle conforter sa situation politique et améliorer son image dans l'opinion américaine, qui reste désespérément médiocre, avec 50% d'opinions favorables, contre plus de 70% pour George Bush, il y a quatre ans? En présentant le portrait d'un Bill Clinton songeur, à la veille de son départ pour l'Europe, le magazine «Time» titrait: «Allons prendre l'air...».

Alors que ce voyage vient de s'achever, son bilan apparaît positif, moins par la caution donnée au gouvernement Berlusconi que par les dividendes des 48 heures passées en France. Le discours prononcé lundi sur les plages de Normandie a su trouver le ton approprié pour exprimer l'émotion et l'hommage aux victimes du Débarquement, plus encore les mots justes, ceux de la génération du souvenir s'adressant à celle du sacrifice. Le rétractaire à la guerre du Viêt-Nam a su se concilier l'adhésion des vétérans et de l'armée.

Devant les députés français, il a exposé les grandes lignes d'une politique étrangère dont l'existence même est contestée par les Républicains. Irrésolution en Bosnie, contradictions en Somalie et en Chine, attentisme en Corée du Nord et en Haïti, Bill Clinton évoluerait entre l'imprévision et l'inconséquence, lorsqu'il se décide à agir, par exemple en subissant les manœuvres dilatoires du Congrès à l'égard de la ratification de l'Uruguay Round. Aux députés français et à l'Europe, le président des Etats-Unis a exposé deux principes: celui de la stabilité des anciennes démocraties

populaires, grâce à leur arrimage à une Europe forte, celui de la sécurité, grâce au partenariat pour la paix de l'OTAN, et à la réaffirmation du rôle de grande puissance de la Russie.

Ces dividendes de politique étrangère ne gommeront pourtant pas la médiocre image de Clinton dans l'opinion américaine. Son projet de réforme du système de santé est contesté par le Congrès. Les «affaires» atteignent le couple présidentiel: le procureur va rendre un premier rapport sur le dossier Whitewater qui éclabousse Hillary Clinton alors que le président est mis en cause pour harcèlement sexuel. Il ne manquait que l'inculpation du tout-puissant président démocrate de la commission des voies et moyens de la Chambre des représentants pour ajouter aux soucis du président.

Et pourtant, son bilan de 18 mois, en politique intérieure, n'est pas niable: maîtrise de l'inflation, chômage ramené à 6%, croissance soutenue au premier trimestre, engagement de réformes structurelles avec la réduction du déficit budgétaire, la réforme du système de santé et du barème de l'impôt sur le revenu. Mais un tel bilan ne suffit pas à désarmer la double surenchère dont il est victime: celle de Ross Perot, au nom de la politique intérieure, celle des Républicains qui ne lui pardonnent pas l'échec de Bush. En 18 mois de pouvoir, Clinton succomberait au syndrome Carter.

Le renouvellement du Congrès en novembre donnera une première réponse à ce procès. Pierre LAJOUX

Bosnie: combats fratricides à Bihac

La trêve tient bon

Le général Michael Rose, commandant de la FORPRONU (Force de protection des Nations Unies), s'est déclaré hier «encouragé» par l'apaisement des combats depuis l'entrée en vigueur vendredi d'un cessez-le-feu dans toute la Bosnie. Des tirs serbes contre une patrouille des Casques bleus britanniques ont néanmoins été signalés.

A l'issue d'un entretien avec le premier ministre bosniaque, le général Rose a déclaré: «Je suis dans l'ensemble encouragé par le niveau décroissant des combats. Rien ne peut s'arrêter immédiatement». Le général a ajouté qu'il s'est rendu dimanche en divers points des «zones les plus sensibles» de la ligne de front. «Les choses y sont plutôt calmes et j'espère que cela continuera de la sorte», a-t-il dit.

Dimanche soir, deux véhicules blindés de l'ONU ont été néanmoins à deux reprises la cible de tirs dans la région de Ma-

glaj, dans le centre de la Bosnie, a déclaré le commandant Eric Chaperon, porte-parole de la Force de protection de l'ONU à Sarajevo. «Les deux attaques semblent avoir été lancées depuis des positions de l'ASB», (armée serbe bosniaque), a ajouté le commandant Chaperon. Un soutien aérien n'a pas été requis.

Comme le week-end dernier, la seule région où les combats continuaient de faire rage était la poche de Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie. Les partisans du chef local musulman Fikret Abdic y luttent contre l'armée régulière du gouvernement de Sarajevo, a noté le commandant Chaperon.

Dimanche, radio Sarajevo a affirmé que l'armée avait capturé la veille 300 partisans de Fikret Abdic lors de la prise de Todorovo. La radio, tout comme l'agence serbo-bosniaque SRNA, a rapporté hier que les combats se poursuivaient. (ats, afp, reuter)

Le Conseil fédéral décidé à analyser les échecs de dimanche

Retrouver la confiance

Le Conseil fédéral est convaincu que l'échec des trois objets soumis au vote dimanche est dû, en partie, à «une certaine méfiance» du peuple à l'égard des autorités politiques. Il a décidé hier d'analyser les causes de ce clivage. Aucun défi futur ne pourra être relevé si la confiance et le consensus ne sont pas rétablis, estime-t-il.

Berne
François NUSSBAUM



Jean-Pascal Delamuraz

Avec ses collègues du Conseil fédéral, le Vaudois s'interroge sur la méfiance du peuple à l'égard de son gouvernement.

Pour le Conseil fédéral, le triple refus des Casques bleus, de la naturalisation facilitée et de l'article culturel n'est pas seulement une déception: il y a également de la perplexité. Il était persuadé que ces trois objets seraient acceptés comme «allant de soi» pour une Suisse ouverte au monde, tolérante et tournée vers l'avenir». D'autant plus qu'il était suivi par le Parlement, les partis et la plupart des médias.

DÉCALAGE INQUIÉTANT

Ce décalage l'inquiète, dans la mesure où il soulève des «questions fondamentales», notamment concernant la «méfiance» dont fait preuve le peuple à l'égard des autorités politiques.

Le Conseil fédéral manquerait à sa mission s'il se contentait d'enregistrer le résultat de dimanche: il veut analyser les causes de ce clivage pour tenter d'y remédier.

Une séance spéciale, avant les vacances, sera consacrée à cette question, sur la base des commentaires de la presse et de l'avis d'experts. Il étudiera également la manière dont les conseillers fédéraux se sont engagés dans la

campagne. Il en discutera ensuite avec les représentants des quatre partis gouvernementaux.

DES DÉFIS À RELEVER

Il est clair, pour le Conseil fédéral, que la Suisse ne pourra relever les défis futurs que si sont rétablis «les rapports de confiance» entre les différents acteurs de notre vie politique, et le consensus qui est à la base de notre système.

Dans une brève déclaration en ouverture des débats, la présidente du Conseil national Gret Haller a constaté qu'une fois de plus, les cantons romands avaient été mis en minorité. «Si ce phénomène se poursuit, il pourrait déboucher sur une grave crise politique», a-t-elle dit, avant d'engager le Parlement à se préoccuper davantage de politique étrangère.

(fn)

«Non» aux Casques bleus vu de l'étranger

Les Suisses vilipendés

Le refus suisse de mettre des Casques bleus à disposition de l'ONU n'est pas passé inaperçu dans la presse étrangère. La plupart des commentaires publiés lundi étaient critiques, bien que beaucoup de journaux se soient contentés de publier une dépêche d'agence. Seul le «Wall Street Journal» a défendu le non helvétique.

«Une fois de plus, le traditionnel réflexe conservateur a eu raison des velléités d'ouverture du gouvernement et de la majorité du Parlement», écrit «Le Monde». «Ce triple désaveu est un camouflet pour le gouvernement et la majorité parlementaire (...) Après le refus d'adhérer à l'ONU en 1986 et le rejet, fin 1992, de l'EEE, le non aux Casques bleus représente un nouveau défi pour la diplomatie suisse. Entre les tenants d'une neutralité pure et dure et les partisans d'un nécessaire aggiornamento, sa marge de manœuvre est singulièrement étroite pour s'adapter aux exigences des temps».

La «Sueddeutsche Zeitung» voit dans le résultat de la votation une nouvelle défaite, extrêmement douloureuse, du Conseil fédéral. Celui-ci cherche certes à relativiser l'importance de la neutralité, mais n'a jamais réussi à expliquer de manière claire ce qui est censé la remplacer. «Personne ne sait ainsi à quoi ressemblera exactement la nouvelle politique de sécurité de la Suisse ou un éventuel rapprochement avec l'OTAN. Dans ce vide politique, les forces progressistes sont divisées, alors que les traditionalistes ultra-conservateurs dominent lors des votations. Désormais, la politique étrangère suisse connaîtra

encore plus de difficultés». Le «Standard» de Vienne est persuadé que le débat européen va reprendre de plus belle en Suisse. Le refus des Casques bleus va nuire à la réputation internationale de la Suisse et «renforcer la polarisation entre partisans de l'ouverture et isolationnistes».

Le commentaire de la «Stampa» de Turin, intitulé «Un nouveau non naît dans les urnes suisses», évoque «une journée noire pour les sept membres du Conseil fédéral qui ont espéré jusqu'au bout pouvoir renverser la tendance isolationniste qui caractérise la politique étrangère de ce pays depuis plus de quatre siècles». «La grande idée de transformer la Suisse en un Etat moins seul et moins anachronique est en train de s'évaporer (...) La Suisse est aujourd'hui échec et mat, aussi bien en Europe que dans le monde».

La Suisse tourne le dos au reste du monde et parie sur un «isolement splendide», selon le «Financial Times». «Avant la votation de dimanche, il y avait déjà eu des signes annonçant que les pays européens n'accepteront plus le manque de solidarité internationale de la Suisse sans réagir».

L'édition européenne du «Wall Street Journal» américain trouve en revanche que les Suisses ont eu raison de refuser les Casques bleus. «Le résultat de la votation est facile à comprendre. Les Suisses allemands, du haut de leurs Alpes, ont peut-être compris quelque chose qui a échappé à leurs compatriotes francophones à Genève (...) Ils ont probablement mieux compris que les opérations de maintien de la paix de l'ONU sont devenues un chaos». (ats)

Expo nationale pour 2001

Neuchâtelois à Berne

Le Conseil fédéral a décidé de découpler l'exposition nationale des manifestations marquant les 200 ans de la République helvétique et les 150 ans de l'Etat fédéral. L'exposition nationale aura lieu en 2001, a annoncé hier le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz. Un concours d'idées a été lancé jusqu'à l'été, le lieu sera choisi en septembre. Une rencontre aura lieu avec les autorités du canton de Neuchâtel.

Après le «divorce de ce week-end», le Conseil fédéral manifeste aussi de cette manière sa volonté de renforcer la cohésion nationale, a souligné le chef du

Département fédéral de l'économie publique. Le gouvernement a, par ailleurs, donné mandat à trois départements (l'Intérieur, Justice et police, Economie publique) de rencontrer les autorités du canton de Neuchâtel. Elles avaient en effet manifesté leur intention, le 30 mars dernier, de présenter un projet d'exposition nationale.

La délégation du Conseil fédéral, composée de Ruth Dreifuss et Jean-Pascal Delamuraz, a déjà rencontré en mars des représentants du Tessin et de Genève, venus présenter leurs concepts d'exposition nationale. (ap)

Représentation cantonale au Conseil fédéral

Rien à changer

Le Conseil fédéral est opposé à ce que deux ressortissants du même canton puissent siéger au sein du gouvernement. La «clause du canton» favorise une représentation régionale aussi large que possible au gouvernement, a expliqué hier le Conseil fédéral suite à une initiative parlementaire qui demandait l'abrogation de cette clause. Plusieurs cantons et partis s'y sont également opposés en consultation.

La «clause du canton» qui empêche la présence de plus d'un ressortissant du même canton au gouvernement, avait notamment suscité la controverse lors de l'élection de Ruth Dreifuss au Conseil fédéral au printemps 1993.

Le Conseil fédéral considère que l'abrogation de cette clause dans le cadre d'une révision partielle de la Constitution fédérale n'est pas une solution oppor-

ture à l'heure actuelle. Il est parvenu à cette conclusion en se fondant notamment sur les résultats de la consultation lancée suite à une initiative parlementaire de la Commission des institutions politiques du Conseil national. Cette dernière voyait dans la clause une limitation des candidats pouvant se présenter à l'élection devant l'Assemblée fédérale. Elle estimait que cette disposition avait fait obstacle à plusieurs reprises à ce que des personnes de valeur posent leur candidature.

15 cantons ainsi que le PS, l'UDC et les Indépendants sont favorables à son abrogation. Sept cantons et les Libéraux s'y opposent alors que le PRD et le PDC ainsi que quatre cantons formulent d'importantes réserves. Le Tessin et tous les cantons romands à l'exception de Genève se sont prononcés contre l'abrogation ou ont émis des réserves. (ap)

Arrêté Bonny

Les Etats expéditifs

Visiblement, le Conseil des Etats n'avait aucune envie de faire traîner les choses. Il a accepté, hier, la prorogation de l'arrêté Bonny par 30 voix contre 4, sans toutefois échapper à un débat d'entrée en matière imposé par l'Appenzellois Otto Schoch.

Berne
François NUSSBAUM

Il y a quelques semaines encore, on croyait cet instrument de politique régionale définitivement torpillé par les grandes organisations économiques. Malgré son arrivée à échéance fin février, la réaction des régions concernées a été efficace: certaines, comme Neuchâtel, ont basé tout ou partie de leur promotion économique sur cette aide fédérale.

MILLIERS D'EMPLOIS

Introduit en 1979, l'arrêté Bonny a permis de diversifier certaines économies régionales axées sur une seule branche industrielle (horlogerie, textile, machines). Avec ce «coup de pouce» fédéral (3,5 millions par an, en moyenne), les cantons bénéficiaires ont réussi à sauver des milliers d'emplois.

Hier, le principe même de cette aide a fait l'objet d'une attaque en règle d'Otto Schoch. C'est de l'interventionnisme économique, a-t-il dit en substance: à l'heure de la déréglementation, il est contradictoire de fausser les lois de la concurrence. Surtout pour maintenir artificiellement en vie des entreprises de l'Arc jurassien, a ajouté son compatriote Carlo Schmid.

ET L'EMMENTAL?

Parmi les intervenants romands, Jean Cavadini a fait remarquer que l'aide apportée, au titre de l'arrêté Bonny, aux régions défavorisées est vingt fois moins élevée que celle consacrée au soutien du fromage d'Emmental par l'Etat. Le député neuchâtelois constate par ailleurs que les opposants à cet arrêté viennent des régions qui ont le plus bénéficié des commandes de la Confédération.

Les deux Vaudois Hubert Reymond et Jacques Martin ont également apporté leur soutien à l'arrêté, tout comme les deux Jurassiens. Michel Flückiger a souligné le danger qu'une absence de politique régionale faisait courir à l'ensemble du pays. Jean-François Roth, lui, a craint un moment que la Suisse soit aussi peu solidaire à l'intérieur du pays que sur le plan international (Casques bleus).

SCHOCH BALAYÉ

Jean-Pascal Delamuraz ne s'est pas opposé à la reconduction de l'arrêté Bonny. A condition d'admettre que la petite modification déjà apportée par le Conseil national avait totalement transformé cet instrument: on n'aide plus les régions à diversifier une économie mono-structurée mais celles dont le potentiel de développement est faible.

La proposition Schoch de ne pas entrer en matière a été balayée par 34 voix contre 4. L'examen de détail n'a, dès lors, plus fait problème. L'arrêté modifié conserve les trois types d'aide aux investissements: cautionnements, contributions au service de l'intérêt, allègements fiscaux.

Le projet retourne au Conseil national pour l'élimination de deux divergences mineures. Si, vendredi, l'urgence est admise dans les deux conseils, l'arrêté sera remis en vigueur immédiatement. F.N.

BRÈVES

Assurance-maladie On votera

Le corps électoral devra vraisemblablement se prononcer sur la nouvelle loi sur l'assurance-maladie (LAM). Le comité référendaire, emmené par la caisse-maladie Artisans, a déjà recolté plus de 65.000 signatures, a annoncé celle-ci hier à Berne. Des parlementaires fédéraux ont indiqué le même jour qu'il constitueront un comité de soutien à la LAM.

Paul Grüninger Enfin réhabilité

Le Conseil fédéral a décidé hier de réhabiliter politiquement Paul Grüninger (1891-1972). Le commandant de police saint-gallois avait été condamné fin 1940 pour avoir laissé entrer illégalement en Suisse 3000 réfugiés juifs.

Economie Berne stimule

Il faut accroître l'attrait de la place économique suisse. Le Conseil fédéral a adopté hier à cet effet un deuxième train de mesures qui porte sur les PTT, les transports publics, l'agriculture, les affaires sociales et les finances publiques. C'est à la suite du refus de l'EEE le 6 décembre 1992 que le Conseil fédéral a décidé de procéder à des réformes afin que l'économie suisse reste compétitive, notamment sur le grand marché européen.

Impôt fédéral direct Compensation prévue

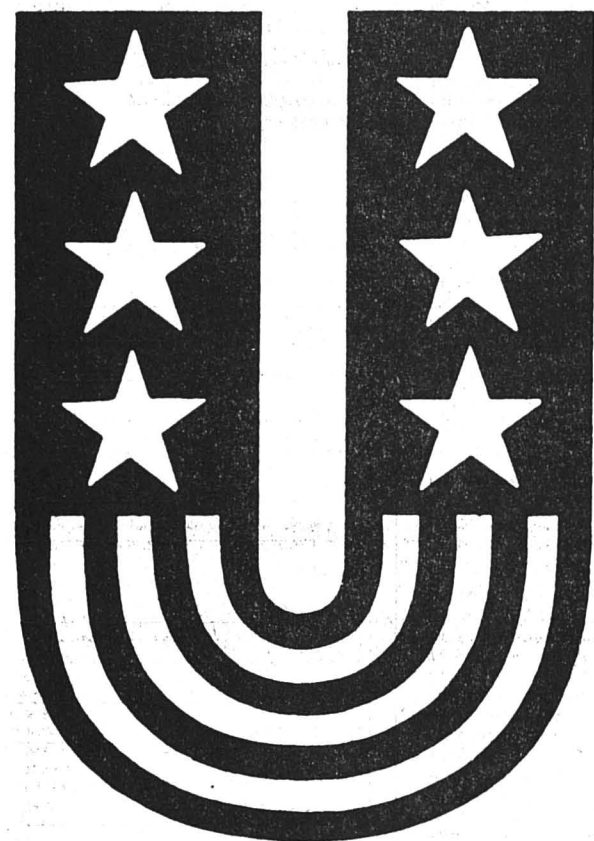
Le Conseil fédéral a promulgué lundi une ordonnance sur la compensation de la progression à froid. Elle a pour but d'adapter au renchérissement les barèmes et les déductions en francs applicables aux personnes physiques dans la loi sur l'impôt fédéral direct.

Ordination des femmes Réflexion à mener

La lettre apostolique du pape Jean-Paul II sur «l'ordination sacerdotale exclusivement réservée aux hommes» a posé plus de questions qu'elle n'en a résolu. Cet avis émane de Mgr Hansjörg Vogel, évêque du diocèse de Bâle, qui a publié hier une lettre à l'intention de ses ouailles. Dans ce document, Mgr Vogel écrit que les hommes mariés devraient aussi pouvoir être ordonnés prêtres.

Le Mois Américain

au Super Centre Coop Ville



Venez découvrir nos articles :

World Cup 94

Basket

Base-ball

Western



**Jeans, Chemises en jeans et Bermudas Norwiss :
dès 49.- d'achat, un tee-shirt gratuit
Bijoux indiens en argent et turquoise**

Coca-Cola, Fanta, Sprite 1,5l. 2.10 1.45	
Bière Bud 33 cl 2.60 2.20	Cabernet Sauvignon Round Hill 75 cl 12.90 9.90
Bière Corona 33 cl 2.80 2.20	Chardonnay Round Hill 75 cl 12.90 9.90

**Pop Corn, Chips Peper, Chips Tortilla Zweifel
10 % de réduction**

Samedi 25 juin 1994 15 h 30 devant le Super Centre Ville

Grand départ du défilé de motos Harley Davidson

(Les motos suivront l'Avenue Ld-Robert et se rendront au Col-des-Roches pour le festival Country)

Participez à notre

SUPER CONCOURS et gagnez :

1er prix 2 vols pour New-York

2e au 11e prix

**1 entrée au Festival Country
du Col-des-Roches**



coop Super Centre Ville

Bulletin de participation au tirage au sort
du samedi 18 juin 1994

Nom :

Prénom :

Rue :

NPA/localité :

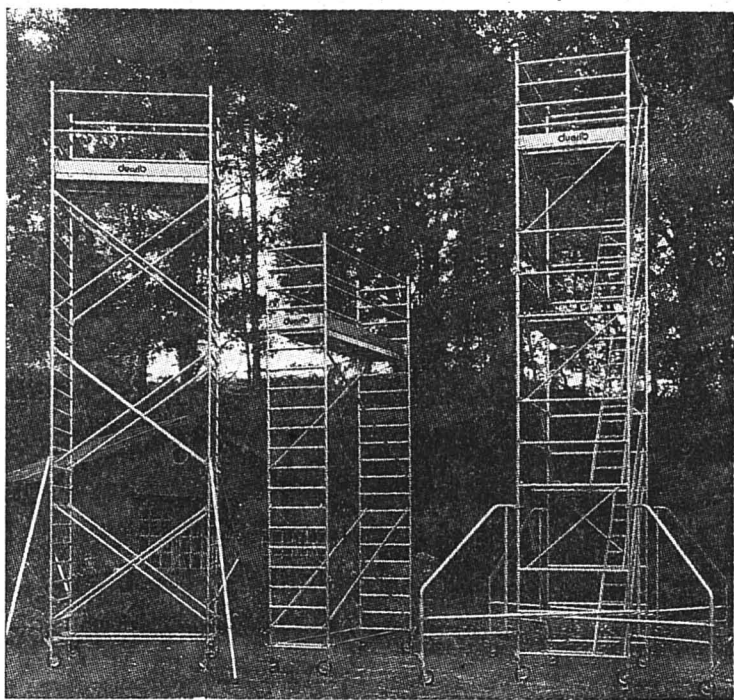
Téléphone : Age :

A déposer dans l'urne au plus tard samedi 18 juin à 17 h 00



Location de ponts roulants

- **Solution économique:**
Vous venez chercher les ponts à notre dépôt et vous vous chargez du montage et du démontage.
- **Solution de transport:**
Nous vous livrons les ponts et venons les rechercher.
- **Solution de sécurité:**
Nous vous montons et démontons les ponts roulants.



LOCATION AUTONACELLE
et PONTS ROULANTS

Bernard Rössli & Co

2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 54 54
Bureau: Cernil-Antoine 14 Fax 039/26 50 20

132-12086

INITIATION MUSICALE

Dès 4 ans
Pédagogie
Edgar Willems
Claire Bärtschi-Flohr
Professeure diplômée
☎ 039/23 33 32
132-513258

A vendre beau
bois de chauffage
mélangé, 10 stères,
scié en longueur
voulue. Fr. 700.-.
Livré par
camion-benne.
Tél.
0033/81 60 00 74
157-501276

ACHÈTE TRÈS CHER voitures, bus, fourgons

dès 1978, même
pour pièces ou à
débarrasser.
Tél. 077 371650
(6 h à 24 h).

17-552305/4x4

CREDIT RAPIDE

038 511833
DISCRETION ASSURÉE
TEL. DE 09.30 à 20.30
MEYER FINANCE + LEASING
TIRAGE 28
2520 LA NEUVEVILLE
EXPL. TAUX: 15,9%
MONTANT DURÉE COUT MOIS
5.000.- 12 M. 413.20 45130
611575

**Publicité
intensive,
Publicité
par annonces**

L'Impartial

Vos vacances en compagnie de votre quotidien préféré !



- **Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- **Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement.
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
Prix suivant le pays.
- **Avion:** Pour l'étranger, L'Impartial décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse, celle-ci pouvant être irrégulière et indépendante de notre volonté.

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom et prénom: _____
(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Domicile actuel: Rue: _____
NPA/Localité: _____

Adresse vacances: Hôtel/chez: _____
Rue: _____
NPA/Localité: _____
Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

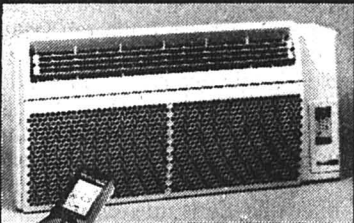
N'envoyez pas d'argent ni de timbres-poste, les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement.

A expédier sous enveloppe affranchie au
Journal L'Impartial SA
Service de diffusion
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

DIVERS

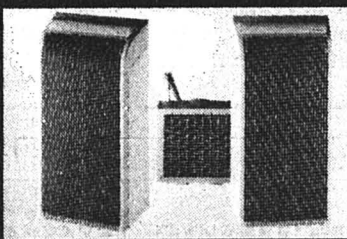
Airwell

VOTRE CONFORT DU BOUT DES DOIGTS !



CLIMATISATION
FIXE ?

CLIMATISATION
MOBILE ?



HUBER AIR CONDITIONNÉ S.A.
6, via Monnet - 1214 Vernier-Genève
Tél. 341 18 00 (022) 18-2417/ROC

OFFRES D'EMPLOI



Nous
recherchons

un
PIZZERIA sommelier

Entrée au plus vite.
Daniel-JeanRichard 41
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 74 14

132-12865



LE CONSEIL GLOBAL
entreprise / sous-traitance / innovation

Pour l'un de nos clients fabricant de BOÎTES DE MONTRES (métaux précieux) situé dans le canton de Neuchâtel, nous cherchons:

- 1. polisseur-lapideur**
(plein temps) expérimenté sur métaux OR et ARGENT;
- 2. monteuse**
(montage final) (temps partiel) expérimentée sur produit haut de gamme.

Adressez vos offres de service à M. C. Bobillier,
RET SA, allée du Quartz 1, 2300 La Chaux-de-Fonds.

RET SA
Allée du Quartz 1 Tél. 039 25 21 55
CH-2300 La Chaux-de-Fonds Fax 039 26 77 07
132-13007

Société suisse cherche
pour renforcer son service externe

3 collaboratrices

Profil désiré:
— une présentation soignée,
— le goût du contact et de l'entregent,
— le désir de l'indépendance,
— une voiture personnelle.

Nous offrons:
— une formation assurée par nos soins
(débutantes acceptées),
— un travail varié et agréable,
— tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne,
— **salaire fixe très élevé + primes.**

Entrée en fonctions: dès que possible ou à convenir.

Pour un premier entretien, appelez le
☎ **038 25 44 82**

22-16440/4x4

CADRE professionnel de l'imprimerie

cherche changement de situation.
● Calculateur,
préparateur de travaux.
● Réception de la clientèle, conseils,
vente et suivi.
Ecrire sous chiffres K 28-792730 à
Publicitas, case postale 1471,
2001 Neuchâtel 1.

Entreprise neuchâteloise
recherche

un spécialiste de laquage polyester sur bois

Ecrire sous chiffres E 132-756589 à
Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds.

Construction

Bâtir solide

Hugli Stores, volets S.A.



2042 Valangin
Stores roulants - Stores lamelles - Stores toile
Volets bois + aluminium
☎ 038/57 26 66 - Fax 038/57 25 10 28-640

FR FACADE RIDEAU

P.-A. BOZZO SA
Hôtel-de-Ville 103, 2302 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 24 26 - Fax 039/28 54 34

- Façades**
- Eternit
 - Aluminium
 - Céramique
 - Granit
 - Verre

132-511893

G PERAZZOLO

INSTALLATION ET REPARATION DE STORES
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 36 70

- A lamelles ext. et int.
- A lamelles verticales
- Volet roulant en bois et alu
- En toile pour terrasse
- Toutes marques

132-508532



B. Cucho

Entreprise de maçonnerie en tout genre
Montagne 20, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 14 75

132-13034

**NOIRAIGUE
HALLE HAMEL**

VENDREDI 17 JUIN 1994, à 20 h
(ouverture des portes 18 h 30)

GRAND MATCH AU LOTO
Système fribourgeois

Fr. 29 000.- DE QUINES

Abonnement de soirée obligatoire Fr. 20.-
3 pour Fr. 50.-, illimité Fr. 100.-

Hors abonnement: 1 tour royal Fr. 15 000.-
dont 1 voiture **Renault Twingo**
d'une valeur de Fr. 13 600.- (Fr. 5.- la carte)
1 tour royal Fr. 7000.- dont **1 piscine**
hors sol d'une valeur de Fr. 5900.- rendue posée
(Fr. 4.- la carte, 3 pour Fr. 10.-)

Organisation:
Football Club Noiraigue
Tout participant à ce loto recevra
1 carte gratuite pour le superloto en or
du samedi 18 juin.

28-20007

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

La Ville de La Chaux-de-Fonds
met au concours un poste

**d'officier ou officière
de police**

avec le grade de lieutenant/e

(Les places mises au concours dans l'administration communale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes).

La personne intéressée par cette offre devra être motivée par un travail polyvalent, englobant le service de police, le service des premiers-secours en cas de feu, le service sanitaire, les services techniques et la brigade de circulation.

Elle devra si possible posséder une formation supérieure ou pour le moins une très bonne formation professionnelle et justifier d'une expérience certaine dans sa profession. Des connaissances juridiques peuvent représenter un atout.

Dotée d'une excellente santé, la personne qui fait acte de candidature devra posséder les aptitudes et l'expérience nécessaires à la conduite et à la formation du personnel.

Elle saura faire preuve de la disponibilité indispensable pour s'investir totalement dans une fonction exigeante, cela dans un esprit largement ouvert à la collaboration et démontrer une large capacité de réflexion et de décision.

De son côté, la direction de Police donnera à la personne retenue la possibilité d'assurer sa formation continue et de suivre notamment les cours d'officiers dispensés par l'Institut suisse de police.

La date d'entrée en fonction sera fixée d'entente au 1er décembre 1994.

Si cette offre vous intéresse, vous voudrez bien envoyer votre lettre manuscrite de candidature avec photo, curriculum vitae, copies des diplômes et certificats à M. Jean-Martin Monsch, conseiller communal, directeur de Police, place de l'Hôtel-de-Ville 1, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 30 juin 1994.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès du capitaine Jean-Pierre Lehmann, commandant du Corps de police de La Chaux-de-Fonds, place de l'Hôtel-de-Ville 1, ☎ 039/276 542.

132-12406

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

PUBLICITAS

La direction générale de notre société cherche un

SPÉCIALISTE PC

en qualité de responsable régional micro-informatique

Ses activités principales consistent à:

- installer et configurer l'ensemble des postes de travail PC de nos succursales de Suisse romande;
- former les utilisateurs sur certains utilitaires;
- fournir le support technique dans son rayon d'activité.

Nous demandons:

- intérêt manifeste pour le secteur de la micro-informatique;
- formation commerciale ou technique supérieure;
- langue française et bonnes connaissances d'allemand et d'anglais;
- expérience professionnelle de plusieurs années dans la micro-informatique (environnements DOS-Windows, OS/2 et Lan Serveur)
- flexibilité et sens de la communication.

Nous offrons:

- un travail indépendant et varié;
- une formation continue de haut niveau;
- des prestations sociales modernes.

Entrée en fonction: 1^{er} juillet ou à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à **Publicitas S.A., Direction générale, Département du personnel, av. Mon-Repos 22, 1005 Lausanne. Discretion assurée.**

22-05-10/ROC

G A G N E

BIEN CONÇU, C'EST PRESQUE



«Nous planifions votre transformation et vous, vous économisez votre argent!»

Mario Bernasconi
Mario Bernasconi
Prop. de MAREX SA Bienne/Develier

Nous faisons en sorte que nos fournisseurs respectent les délais, même s'il faut parfois élever la voix. Nous savons motiver vos artisans et les nôtres pour le succès de votre transformation. Question de coordination des travaux, nous savons de quoi nous parlons. Plus les délais de construction sont courts, mieux vous maîtrisez vos engagements financiers. Téléphonnez-nous directement à notre exposition de cuisines, salles de bains, carrelages et boiseries au numéro **032 42 32 42.**

MAREX

C'est le moment de construire!

6-1090/4-4

OFFRES D'EMPLOI

Institut de beauté renommé
cherche

une esthéticienne
pouvant effectuer un remplacement pendant le mois de juillet.

Faire offre sous chiffres E 132-756771 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

OFFRES D'EMPLOI

ADIA

☎ 039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous engageons des:

- Ouvrières pour divers postes
- **Visiteuse** de bracelets de montres
- **Visiteuse** de boîtes de montres
- **Visiteuse** de cadrans de montres
- **Monteuse** de boîtes de montres
- **Chef** d'un atelier de montage de boîtes de montres
- **Régleur CNC** pour travailler de nuit
- **Horloger** pour mouvement à complication
- **Aide-décolleur**
- **Opérateur CNC**
- **Electroplaste** (cadrans de montres)
- **Concierge** avec appartement de fonction

Si l'un de ces emplois vous intéresse, appelez-nous!

Police-secours: 117

EMPLOI
à temps partiel
téléphonistes
à domicile

Rémunérées selon résultats acquis.
☎ 039/31 88 70
Natal
077/37 26 94
28-1976

L'annonce, reflet vivant du marché

Nous cherchons pour travail à temps partiel dont l'horaire est à définir

une employée de bureau expérimentée

pour réception, téléphones et travaux de bureau très variés réclamant de l'attention et de l'exactitude.

La candidate devra être de langue maternelle française ou allemande avec de très bonnes connaissances de l'autre langue ainsi que du schwyzerdütsch; des connaissances d'anglais seraient un avantage.

Elle devra également être à l'aise dans l'utilisation d'un traitement de texte et avoir si possible des connaissances d'opératrice des logiciels tels que Word pour Windows et Lotus.

Nous offrons un poste intéressant doté des avantages d'une entreprise moderne et bien équipée.

Date d'entrée: 1er septembre 1994.

Faire offre manuscrite accompagnée des documents usuels à:
Laser-Automation Gekatronik SA,
L.-J.-Chevrolet 12,
2300 La Chaux-de-Fonds. 132-12277

DIVERS

Demande à acheter

HORLOGERIE ANCIENNE

montres, pendules, régulateurs, outils, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie.

J.-F. Niklaus, Neuchâtel
Tél. 038/57 26 95 ou 25 32 94 28-501489

PIBOMULTI

Entreprise jeune et dynamique, occupant une place importante sur le marché mondiale recherche pour renforcer son équipe

un fraiseur
sur machines CNC

un mécanicien de précision
pour son département montage

un dessinateur-constructeur

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Les personnes qualifiées sont priées de faire parvenir leur offre à:

PIBOMULTI S.A.
Rue de France 55, 2400 Le Locle 157-14456

NOIRAIGUE, HALLE HAMEL

SAMEDI 18 JUIN 1994, à 20 h
(ouverture des portes 18 h 30)

SUPERBE LOTO EN OR
Système fribourgeois

Fr. 24 000.- DE PIÈCES D'OR

Abonnement de soirée obligatoire Fr. 20.-
4 pour Fr. 50.-, illimité Fr. 100.-

Hors abonnement:
3 tours royaux Fr. 4660.-
dont Fr. 4000.- en vrenelis au carton
(3 cartes pour Fr. 10.-)

Organisation:
Football Club Noiraigue

28-20007

Maurice Métral

Le silence du matin

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village et Maurice Métral)

«Elle a dû se lasser de m'attendre. Il y a des gens qui partent trop vite et d'autres qui arrivent trop tard...»

Nous visitâmes Paris sans engouement particulier.

Malina semblait avoir perdu son exubérance. Les rues cossues l'exaspéraient. Elle préférait les quartiers pauvres là où se cloisonnaient des races antagonistes de racines. On y reformait des lambeaux de patrie

dans des exils de nostalgie.

La veille de notre départ pour Genève, Malina me dit:

- Paris souffre d'une cruelle maladie: celle de l'ennui des autres.

C'était vague, comme constat. Mais suffisamment explicite pour m'édifier: Malina préférait la dignité dans l'indigence que l'hypocrisie dans l'opulence. Moi aussi.

Il pleuvait lorsque nous débarquâmes à Genève.

Une heure plus tard, le train nous emportait vers le Valais. J'avais téléphoné à un garagiste de Sion pour qu'il préparât ma voiture. Il s'étonna que je fusse encore de ce monde.

Nous atteignîmes Chanlaine juste avant la nuit. Et juste avant l'orage! Personne dans la rue principale. Mais seulement des lumières aux fenêtres.

Malina eut cette réflexion désabusée:

- La vieillesse se couche tôt même si elle meurt tard...

Je portai un clin d'œil, au passage, vers la maison de Stéphanie. Les volets clos ne me laissèrent aucune illusion: elle avait quitté le hameau pour le Népal. C'était mieux ainsi.

Dans ma maison, que Malina estima chaude et vivante, j'allumai le feu dans la cheminée que j'avais construite moi-même avec des pierres olivaires. Je m'appretais à sortir pour aller m'approvisionner dans l'unique épicerie de l'endroit, ouverte à la demande, lorsque Malina me dit:

- Écoutons le feu! Il nous vient de si loin!

Et nous écoutâmes ce langage du fond des âges. En silence. Les mains jointes. Je respectais sa méditation, ne voulant rien précipiter qui l'eût effarouchée.

Au bout d'un moment, je feignis à

nouveau de sortir. Elle me retint d'une main prompte:

- Non, reste, je t'en prie!

Au fur et à mesure que la température croissait, Malina se détendait. La chaleur agissait sur elle comme un aphrodisiaque. Elle se leva, parcourut la pièce, observa les lambrissages, les enlâures de la charpente, la structure des madriers, la conception du poêle à bois, le contenu du vaisselier, feuilleta un album de photographies dont les unes et les autres déterminaient mes origines et mes apparentements par le sang ou le cœur. Surprise! Elle m'indiqua une photo, en demandant:

- Qui c'est?

Je souris pour dissimuler mon embarras. Il s'agissait de Stéphanie et il était probable que, en lui avouant la vérité, elle me réclamerait d'autres éclaircissements.

(A suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Le loup à Pontarlier

Ange ou démon?

Le grand méchant loup inspire une exposition richement documentée au Musée de Pontarlier jusqu'au 28 août. Mais cette initiative vise aussi implicitement à exorciser la phobie irraisonnée de ce prédateur dans un contexte de plus en plus favorable à sa réintroduction.

Page 21

Boudry

On change de vitesse

En acceptant de dézoner la parcelle des Caves Châtenay pour que s'y réalise un centre commercial, les autorités boudryennes ont économisé quelque 200.000 francs. De quoi justifier un coup d'accélérateur! Même changement de vitesse pour la N5: la mise à l'enquête définitive aura lieu à la rentrée.

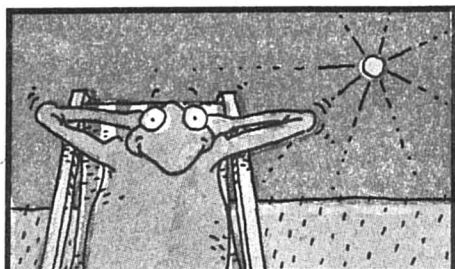
Page 22

Val-de-Ruz

Landeyeux, an neuf

Taux d'occupation moyenne de 95%, petite explosion en maternité: à Landeyeux, c'est vraiment le printemps, aussi bien du côté du home médicalisé, flambant neuf, que de l'hôpital, refait à neuf voilà un an. Bilan et perspectives.

Page 23



Météo:
Pour toute la Suisse: ensoleillé malgré des passages nuageux venant du nord et quelques stratus matinaux.

Demain:
Le plus souvent ensoleillé, quelques passages nuageux surtout dans l'est.

Lac des Brenets
751 mLac de Neuchâtel
429,78 m

Fête à souhaiter mardi 14 juin 1994: BASILE



22°

9°

0°

Lever: 5 h 36
Coucher: 21 h 28Lever: 10 h 53
Coucher: —

3000 m



L'Impartial

Les touristes suisses seront mieux protégés dès le 1er juillet

Voyages à surprises

Quand la vue imprenable sur la mer débouche sur la mare aux cochons, quand les prix doublent par rapport au catalogue de voyage, que peut faire le touriste? Jusqu'ici, la législation suisse était floue et les moyens de protection limités. Depuis la fin du mois, une nouvelle loi sur les voyages à forfait va renforcer la protection des consommateurs. Un ombudsman va, de plus, servir de relais entre clients insatisfaits et les agences.

Jusqu'ici, le touriste qui se sentait floué avait grand mal à obtenir réparation. Il y avait dilution des responsabilités.

L'agence de voyage refusait de couvrir une erreur de l'entreprise de transport ou encore, en bout de chaîne, le mauvais accueil d'un hôtelier.

La nouvelle loi va clarifier le débat. Primo, le catalogue ne sera plus un simple matériel de propagande. Il va lier son auteur. Secundo, l'agence a l'obligation de communiquer par écrit toutes les clauses du contrat. Il s'agit donc de le lire attentivement avant de signer. Si vous avez des exigences particulières (voyage avec votre chien, endroit calme, etc.), il y a

lieu de les ajouter expressément pour vous prémunir.

L'agence est également liée par le prix fixé dans le contrat. Une hausse des coûts du transport, des taux de change fluctuants peuvent modifier ce prix. Si ce dernier augmente de plus de 10%, le client peut résilier le contrat. Par ailleurs, trois semaines avant le départ, ce prix ne peut plus être modifié. La loi règle aussi les conditions d'une annulation par la conclusion notamment d'une assurance.

FAIRE LA PREUVE

L'agence de voyages est donc responsable de la bonne exécution du contrat. Pas question d'engager un procès dans un pays lointain. Par contre, sur place, si les prestations ne correspondent pas à ce qui a été signé, vous devez vous adresser à un représentant de l'agence sur place ou à l'hôtelier pour négocier une solution rapide. Si vous n'obtenez pas satisfaction, il vous est loisible de changer d'hôtel. Il s'agira alors de rassembler les preuves de non-respect du contrat (attestation de réclamation, prise de photos, etc.).

Il est clair que la réclamation ne doit pas porter sur des «brouilles» mais sur des éléments objectifs du contrat. A votre retour, vous pouvez demander à l'agence d'être dédommagé de vos frais. Un ombudsman sis à Zurich (tél 01 252.80.18) peut vous aider à régler le conflit.

FONDS DE GARANTIE

Dernier élément enfin: le fonds de garantie. Il est possible qu'une agence de voyage fasse



faillite après avoir encaissé le prix du voyage mais sans avoir payé le billet d'avion et l'hôtel. Vous devriez alors payer deux fois votre voyage.

La nouvelle loi corrige le tir en instituant un fonds de garan-

tie pour se prémunir de cela. Le client peut exiger cette garantie et résilier le contrat s'il ne l'obtient pas. Les grands organisateurs touristiques (Hôtelplan, Kuoni, etc.), qui assurent près de 60% des voyages à forfait de Suisse, ont créé une fondation à cet effet.

Mais qu'en est-il des petites agences? On en dénombre pas moins de neuf dans le Jura contre sept dans le Jura-Sud. Il y a une agence pour 3000 personnes en Romandie et une pour 6000 en Suisse alémanique.

«Pour un chiffre d'affaires de

quatre millions, il faut une garantie bancaire de 50.000 francs», note Eric Allemann de l'agence Destour à Bassecour qui hésite à en faire partie. «Pour l'instant, c'est le flou complet sur ce fonds de garantie. Comme on travaille essentiellement avec les grands tours opérateurs, le client est couvert...», relève-t-il.

On notera que, contrairement à la France où l'on exige une licence d'Etat pour ouvrir une agence, en Suisse, tout un chacun peut se lancer. D'où leur prolifération. Mgo

Tour de Suisse cycliste des malvoyants

La solidarité fait reculer les limites

Dans la roue des professionnels du Tour de Suisse cycliste, sept tandems de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) entrent dans la course. Ils entendent abaisser les barrières qui séparent le monde des handicapés de celui des valides. Et démontrer qu'ils sont capables de performances dignes de sportifs d'élite.

Le coup d'envoi du Tour de Suisse cycliste est prévu aujourd'hui. Si le prologue sera couru comme à l'accoutumée, l'édition 94 du Tour s'ouvre à l'insolite. Sept tandems associant un pilote à un coéquipier aveugle ou malvoyant seront de la partie. Et pas pour y faire de la figuration. Ayant surmonté des épreuves de sélection serrées, les coureurs de la FSA se sont forgé une véritable physique d'athlète, en suivant des entraînements quotidiens d'une centaine de kilomètres au moins.

Chaque jour, les tandems courent en équipe une étape légèrement plus courte que la course officielle, qu'ils précéderont sur la ligne d'arrivée d'une demi-heure environ. Ils se frotteront toutefois aux meilleurs sportifs en participant de manière régulière au prologue

d'Yverdon-les-Bains et au contre-la-montre de Lugano. Les résultats pourront donc être comparés.

Trois Chaux-de-Fonniers, habitués de ce type de challenge, pédaleront sous l'égide de l'équipe de la FSA. Sonia Petit, l'une des deux femmes partici-

pant au tour, avec son pilote le fribourgeois Michel Mauron, et Daniel Meyrat, guidé par Michel Huguenin, porteront haut les couleurs du sport-handicap. Ils tenteront de démontrer que la solidarité n'est pas un vain mot. Et qu'à la marginalisation nul n'est tenu. (pfb)

**Aveugles en tandem**

Des Chaux-de-Fonniers habitués à ce genre d'épreuves participeront au Tour de Suisse. (Privée)

Neuchâtel: «plutôt positif!»

Pour Michel Ryser, vice-président de l'Association des agences de voyage du canton de Neuchâtel et directeur de Croisitur, l'introduction de la nouvelle loi ne devrait pas effrayer outre mesure les «vrais» professionnels.

Effet positif attendu par ces derniers: «le marché du voyage est particulièrement engorgé en Suisse romande; dès lors, une telle disposition devrait à la fois «éliminer» les francs-tireurs qui ternissent l'image de la profession et sécuriser davantage encore la clientèle qui aura recours aux services des agences qui adhéreront au fonds de garanti contre l'insolvabilité».

En revanche, selon M. Ryser, la loi comporte de nombreuses subtilités d'application qui la rendent finalement assez complexe dans la pratique, même si les incidents majeurs sont rares dans les faits. Il n'est dès lors pas impossible que certains clients abusent de leurs droits et tentent de se faire rembourser des prestations en «interprétant» les subtilités légales, raison pour laquelle les membres des associations neuchâteloises et fribourgeoises ont fait cause commune pour se faire expliquer par le détail le contenu et la portée du nouveau texte. Cette séance aura lieu jeudi.

Nous avons aussi profité de l'entrée en vigueur de la loi pour réaliser un sondage concernant les destinations privilégiées par les Neuchâtelois amateurs de voyages à forfait, à la veille de l'été. Outre le classique bassin méditerranéen et les destinations balnéaires traditionnelles, les vacanciers neuchâtelois ont été particulièrement séduits par l'Amérique du Nord et l'Asie, notamment l'Indonésie, la Thaïlande et la Malaisie. Des destinations «soleil» qui occupent toujours une place de choix au «hit-parade» des agences du canton. (ms)

Cafetiers, hôteliers et restaurateurs du district en assemblée

Vers des jours difficiles

Un saut en parachute était prévu pour inaugurer l'assemblée générale de printemps de la Société des cafetiers, hôteliers et restaurateurs du district de Locle, hier à la Pyramide. Le président, François Berner – c'est lui qui devait arriver par la voix des airs – a remis sa démonstration, la bise en étant la cause. Cette assemblée a permis d'évoquer quelques problèmes du moment, dont la prochaine introduction de la TVA.

de voir ces horaires respectés avec la plus grande rigueur: la police locale serait particulièrement ferme. M. Jambé faisait aussi appel aux talents pédagogiques des tenanciers pour qu'ils fassent leur possible afin de freiner la consommation d'alcool des jeunes.

Autre point: le concept de la «Fourchette verte», créé par le canton de Genève, pourrait être introduit dans le canton de Neuchâtel quoique le dossier soit en suspens pour l'instant. Pour en faire partie, les établissements doivent notamment respecter une hygiène impeccable, offrir des boissons non alcoolisées à des prix raisonnables et réserver des espaces non-fumeurs.

FERMÉ, OUVERT...

Pour sa part, Charles-Edmond Guinand, président cantonal de la société, a soulevé un autre problème. Un tenancier du district se fait mettre à l'amende chaque année pour cause d'ouverture le dimanche de Jeûne. Or, précisait M. Guinand, cette mesure relève «de la loi sur les dimanches et jours fériés. Il a fallu réunir tous les juristes de l'Etat pour la trouver!» La société cantonale a écrit au Conseil d'Etat le 8 mars passé, notant que, dans la conjoncture actuelle, il était inopportun de maintenir ces restrictions. Le sujet est à l'étude.

«DÉTAILS» PAS SIMPLES

M. Guinand a aussi parlé de l'introduction de la TVA dès



Assemblée avec deux présidents.

Charles-Edmond Guinand (à gauche) et François Berner (à droite). (Impar-Droz)

janvier 95, tout en précisant que pour l'heure, «les questions les plus intéressantes demeurent sans réponse», les coûts par exemple... Il recommandait vivement aux membres présents de ne pas remplir les documents ad hoc avant le 2e semestre de cette année. C'est-à-dire d'attendre que les textes définitifs aient paru, et surtout, d'avoir suivi les séances d'information qui sont

d'ores et déjà agendées le lundi 29 août à Cortaillod, le mardi 6 septembre au Val-de-Ruz et le mercredi 21 septembre à La Chaux-de-Fonds. «L'introduction de la TVA pèsera lourd sur la branche», relevait M. Guinand, notamment par une probable hausse des prix occasionnant par conséquent des retombées sur le tourisme. Sans compter des «détails» administratifs

qui ne simplifieront pas vraiment la vie des cafetiers-restaurateurs. Ceux-ci devront notamment faire un bilan tous les trois mois à la place de faire un bilan annuel...

Mais malgré ces perspectives difficiles, l'assemblée s'est conclue dans la bonne humeur, par la biais du prestidigitateur Daniel Juillerat. (cid)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVE

Home de La Résidence La kermesse se prépare

La direction du Home de La Résidence annonce déjà sa prochaine kermesse. Celle-ci aura lieu samedi 27 août, de 10 h à 18 h. Ce jour sera fête pour tous les pensionnaires et le personnel ainsi que pour tous les amis de l'institution. Placée sous le signe de l'amitié et de l'ouverture au public, cette journée permettra de récolter des fonds pour le financement des vacances des résidents. En vue de cette échéance, la direction lance un appel en faveur de dons qui permettront de doter la tombola organisée à cette occasion. (Imp)

BRAVO À

M. Gilbert Guyot...

... qui vient de fêter son nonantième anniversaire. A cette occasion, Rémy Cosandey, conseiller communal, lui a rendu visite afin de lui exprimer les vœux et félicitations des autorités et de la population locloises et pour lui remettre le traditionnel cadeau. (comm)

Mme Alice Stoll...

... née Krepp, qui est entrée hier dans sa 103e année. Née le 13 juin 1892, Mme Stoll est actuellement domiciliée au Home de La Résidence, bien qu'elle réside toujours en droit à La Chaux-de-Fonds. Compte tenu de son état de santé, aucune cérémonie officielle n'a été prévue, mais tant les autorités cantonales que communales lui adressent ses cordiaux messages. (Imp)

AGENDA

Temple du Locle

Concert de la Musique scolaire

Le concert annuel de la Musique scolaire aura lieu mercredi 15 juin, 20 h au Temple du Locle. Les élèves se produiront par groupes d'instruments: petites flûtes, tambours, cuivres, clarinettes, saxophones, et en musique d'harmonie. Dans cette formation ils feront alterner pièces classiques et jazzifiées. Un extrait de «Cats», comédie musicale de Lloyd Webber, clôturera la soirée. (DdC)

Généralistes en faveur de la Fondation Sandoz

Dix VTT flambant neuf



Un petit gymkana en inauguration

Jean-Mary Grezet met quelques-uns des invités en selle. (Impar-Perrin)

Cotisation des membres du Club des loisirs

Légère augmentation

Le Club des loisirs du 3e âge du Locle, avec ses quelque 800 membres, représente la plus importante association de la ville. Son comité offre aux sociétaires, presque à longueur d'année, une foule d'activités sous la forme de rencontres diverses. Mais tout se paye et la modeste contribution à laquelle ils étaient tenus a été revue à la hausse.

Dès l'automne, durant l'hiver et pendant les premiers mois de

l'an, les membres du Club des loisirs sont invités à se retrouver chaque semaine au Casino ou, plus occasionnellement, à la salle Dixi ou au Cercle de l'Union. A chaque fois, diverses activités sont offertes sous la forme de spectacles, conférences, films, représentations théâtrales, matches aux cartes. A cette palette, déjà riche, il faut ajouter la fête de Noël ou le bal des Aînés. Tout cela uniquement contre le montant annuel

de la cotisation, fixée jusqu'ici à cinq francs. Un montant dérisoire si on ajoute que sur présentation de la carte de membre, les déplacements par les cars ALL sont gratuits.

Dans le dernier bulletin du Conseil Loclois pour le 3e âge, le Club des loisirs signale que cette cotisation passera du plancher minimum de 5 francs à 10 francs. Le comité du Club des loisirs, présidé par Eric Veuve, n'a aucun mal à justifier cette

hausse. Diminution des subventions d'une part, mais aussi recommandations du Conseil communal de revoir cette modeste contribution. D'ailleurs, reconnaît le président, quelque 600 membres versent déjà 10 francs ou davantage. Cette décision ne concerne que 200 personnes qui payent encore 5 francs. «Nous ne demandons qu'un petit effort, sachant par exemple qu'à lui seul le contenu du cornet de fin d'année vaut

entre une institution privée et un Club service ainsi qu'avec la Loterie romande. Avant un petit gymkana, accompli par la plupart des invités et brillamment ouvert par Jean-Mary Grezet, celui-ci a expliqué les raisons d'un tel projet d'achat, aujourd'hui concrétisé. Le VTT ne peut que contribuer au développement physique des adolescents, notamment par la recherche de l'équilibre et par le mouvement. A cet effet, la technique VTT est supérieure à celle du vélo de route.

NOTIONS DE MÉCANIQUE

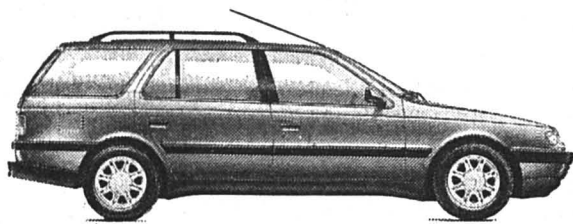
En outre, la Fonda souhaitait ne pas être que «consommatrice» du vélo, mais espérait que cette activité soit élargie, avec les jeunes, à l'entretien de ces cycles, à leur réparation. Il s'agit en somme d'acquiescer quelques notions de mécanique. Ce qui a déjà été fait, puisque ces VTT, reçus en kit, ont été montés par les pensionnaires. Pas de doute, ces engins font maintenant partie à la fois du matériel de loisir mais aussi pédagogique de l'institution. (jcp)

pratiquement 10 francs en marchandise». Et d'ajouter que «tous les dons supplémentaires seront naturellement les bienvenus».

Au reste, les personnes qui rencontreraient des difficultés pour consentir à ce petit effort peuvent le signaler par écrit au président du comité. (jcp)

● Club des loisirs, président Eric Veuve, Côte 40, 2400 Le Locle.

La température idéale pour Fr. 350.-*.
Peugeot 405 Climatisée



Une offre aussi cool ne devrait laisser personne de glace! * Tous les modèles 405 marqués «Sélection Climatisée» sont en effet équipés d'une climatisation sans CFC pour Fr. 350.- seulement au lieu de Fr. 2600.-! Chaque Peugeot 405 «Sélection Climatisée» est en outre dotée de l'ABS, de renforts latéraux, du verrouillage central à télécommande, etc. Chaud au cœur? Alors, passez nous voir pour un essai routier!

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE, La Chaux-de-Fonds

☎ 039/26 42 42

ENTILLES SA - STAND SA

Girardet 27, Le Locle

☎ 039/312 941

CONCESSIONNAIRE PEUGEOT



132-12006



2300 La Chaux-de-Fonds

Rue de la Montagne 1-3-6, ☎ 039/21 21 44

Fax 039/23 95 69. Bus No 10

132-509144

Allianz Continentale Assurances

Agence principale:
Francis Gränicher
Rue Neuve 12

2300 La Chaux-de-Fonds

Inspecteur:
Jean-Marc Bolay
☎ 039/28 56 74
132-12384

Guide de la Suisse romande des enfants

Youpie, on va...

Nous avons tous notre musée... Histoire d'assurer une sortie même par temps de pluie. Et notre place de jeux préférée pour les jours où le soleil brille... N'empêche que parfois, on aimerait bien pousser un peu plus loin. Aller voir chez nos voisins si les gosses n'y seraient pas bien. Entre le coup de fil au copain d'école qui a déménagé pour un conseil-balade et l'éternelle sortie jardin zoologique-retour, il existe une recette miracle pour garantir aux enfants une journée mémorable...

quer comme une plaie d'Egypte comptant vos enfants. Vous aurez des sites à visiter (visite guidée mentionnée) pour lesquels l'âge des enfants est précisé afin de garantir un minimum d'intérêt.

Sport ou culture

Vous vous adonnerez au sport (beaucoup de piscines et de toboggans, vous connaissez des mamans qui n'aiment pas ça?), à la culture (musées, sites particuliers) qui vo...

«KIDS», la Suisse romande des enfants: un guide, testé par quatre jeunes mamans et leurs enfants, qui vous invite même au commentaire en prévoyant les prochaines éditions. Les sept régions 1 Berne, Fribourg, Genève (et France voisine), Jura (et France voisine), Neuchâtel (et France voisine), Valais, Vaud 1 sont détaillées en trente-cinq destinations. Au total, 35 circuits-évasion en famille et 700 idées «sélectionnées par et pour les enfants». Vous pouvez en choisir pour une journée, un week-end, ou projeter vos vacances en fonction de ces conseils. Vous trouverez des hôtels - avec prix - où l'on ne vous regarde pas débar-



Neuve 7 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 79 50

132-12347

- Tourtes
- Vacherins glacés
- Décors de table

Frédéric Bourquin

TAPISSIER-DÉCORATEUR

Vous conseillera volontiers à domicile
Place du Marché, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 44 32

Fermé le lundi

Paiements EC direct - Eurocard
Visa - American Express

Votre spécialiste en literie

Vous propose ses duvets, fabrication maison, garnis à votre convenance.

Qualité super - Petit prix

Parures de lit Sheridan
Schlossberg, Bonjour, etc.

132-12366

Vous attendez un heureux événement... Félicitations!
Vous voulez le faire savoir...

Nous nous ferons un plaisir de vous dévoiler nos collections de faire-part de naissance!

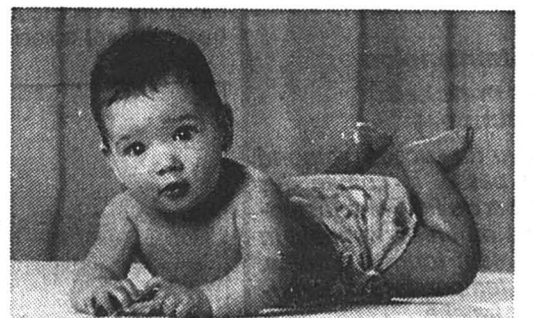
... Alors une bonne adresse



Rue Neuve 14 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 039 / 210 330 - Fax 039 / 210 361

Tout pour votre bébé

Pensez-y
Allez-y



Demandez notre carte de fidélité



Agence générale des Montagnes neuchâteloises, Jean-Philippe GABUS, agent général
Résidence «Fleur-de-Lys», av. Ld-Robert 13, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 58 58

Nos collaborateurs:

François Perez
José Gomes
Domenico Maesano

Jean-Marc Haldimann
Pierre Risler

132-13042

pharmacie

Dr P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Av. Léopold-Robert 57 - Tél. 039/23 40 23/24 Av. Léopold-Robert 7 - Tél. 039/23 06 87

132-12402



PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE



à s'prom'ner!

sera aussi apportée par les explications-aneccotes qui agrémentent le livre, sur tel artiste, écrivain, architecte... (Vous saviez qu'André Gide a écrit sa «Symphonie pastorale», il y a cent ans, à la Brévine? Celle-là même que vous avez vue à l'écran avec Michèle Morgan interprétant une jeune aveugle, recueillie par un pasteur qui tombe amoureux d'elle...). Bien sûr, les petites bêtes sont reines dans ce guide: parcs zoologiques, fosse aux ours ou Bois du Petit

Château sont tous répertoriés. Mais en plus, vous trouverez des sites de torrées (et même l'endroit où aller acheter la truite à cuire à la braise : Roland Fidel, à la pisciculture des enfers propose même un poisson nordique fumé maison qui mérite un large détour...), des forêts à pénétrer en espérant une visite de spectre... ou de fée verte, des jardins botaniques à explorer.

Découvertes jusque chez soi

Impossible bien sûr de vous rendre dans le détail l'une ou l'autre des régions. Et puis ce guide est si intelligemment conçu, si agréable à lire qu'il mérite bien que vous vous l'offriez. Les enfants sont concernés de 0 à 14 ans... Plus vite vous vous décidez, mieux vous l'amortirez! Les réactions recueillies auprès des utilisateurs ont été plus que positives. Du Papa qui saute dans le train guide en main à chaque week-end «de service» à la Maman très éclairée qui a avoué son étonnement – et son plaisir – à découvrir des sorties qu'elle ne connaissait pas dans sa propre région... Et si vous n'êtes pas (encore) convaincu que cet achat vous deviendra rapidement indispensable, sachez que 12.000 parents l'ont acquis en moins d'un an...

AO

* KIDS, La Suisse Romande des enfants, Editions des Deux Guérites, Femina. Obtenable auprès de France loisirs



Longy.



2067 Chaumont-Neuchâtel

Pour une fête réussie
Chaumont offre:

- Un cadre privilégié.
- Un environnement fait d'espace de verdure et de forêts.
- Des salles pouvant accueillir de 10 à 120 personnes.
- Une équipe de professionnels habitués à organiser de telles manifestations.
- Un grand parking.

Bon cadeau
Au nouveau-né

Hôtel Chaumont et Golf - CH-2067 Chaumont-Neuchâtel
Tél. 038/35 21 75 - Fax 038/33 27 22

28-830

Anita

Soutiens-gorge de grossesse et d'allaitement
Costumes de bain et de grossesse

Toujours bien conseillé dans votre magasin spécialisé

132-12513

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE

Rue Neuve 9 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 42 50

POUR VOS PETITS

Les eaux de toilette, bains, savons
Tartine et Chocolat, Aladin, Babar, Céléste, Jacady, Le Petit Guerlain
Les peluches Tartine et Chocolat, Nounours
Trousse de toilette, linge Babar, peignoirs



Carte fidélité = 10%
INSTITUT DE BEAUTÉ-BOUTIQUE
Av. Léopold-Robert 53, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/237 337. Fax 039/231 426



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE



Brasserie de la Channe

Av. Léopold-Robert 17
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 10 64
Nous servons vendredi, samedi et dimanche de 11 à 23 heures

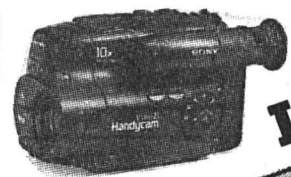
Pour vos mariages, banquets, baptêmes, confirmations ou réunions de famille.

Salles de 80 à 100 personnes

Menus à disposition ou à composer vous-même

132-12567

TV-Hifi-Video-Caméra



Le juste choix!!!
FILLIGRAF

Radio TV des Forges Charles-Naine 5 ☎ 039/260 266

Demandez votre cadeau «naissances»

Tapis ◀ **SOL** ▶ Stores
Parquets ◀ ▶ Entretien
Plastiques ◀ ▶ Sols sans joints

Maîtrise fédérale **HEIMO & FILS SA** ☎ 039/28 16 24

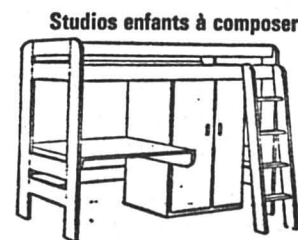
Les professionnels de votre intérieur! Rue du Parc 9, 2300 La Chaux-de-Fonds
132-12115

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47

● Choisissez une chambre de jeunes qui grandira avec votre enfant ●



132-12218



Vos fleurs et arrangements

Carte fidélité

G. Wasser
Fleurop-Service

Serre 79 - ☎ 039/23 02 66
La Chaux-de-Fonds
132-12065

LE NOUVEAU RENAULT ESPACE, 153 CH.



RENAULT

Le nouveau Renault Espace est l'expression de la puissance et de l'intelligence pour la famille, en version 4 + 6 cyl.

Garage de l'Esplanade

R. Ruckstuhl S.A.
Fritz-Courvoisier 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/27 77 77 - Fax 039/27 77 00
132-12395

Franches-Montagnes: entre opposition des verts et affaissements des routes

Routes à controverse

Alors que le goudronnage de la route Goumois-Le Theusseret se heurte à l'opposition des verts et de l'aménagement du territoire, que le trottoir en construction du Bémont fait souci à ses futurs usagers, les automobilistes franc-montagnards se demandent quand les routes cantonales du Péchiard près de Montfaucon et celle de la Gruère, minées par des affaissements de terrain, seront remises à neuf. «Ce devrait être fait pour cet automne pour la seconde» lance Jean Bianchi des Ponts et chaussées. Quant à la J18 Saignelégier-Glovelier, faute de crédits..., il faudra sûrement patienter.

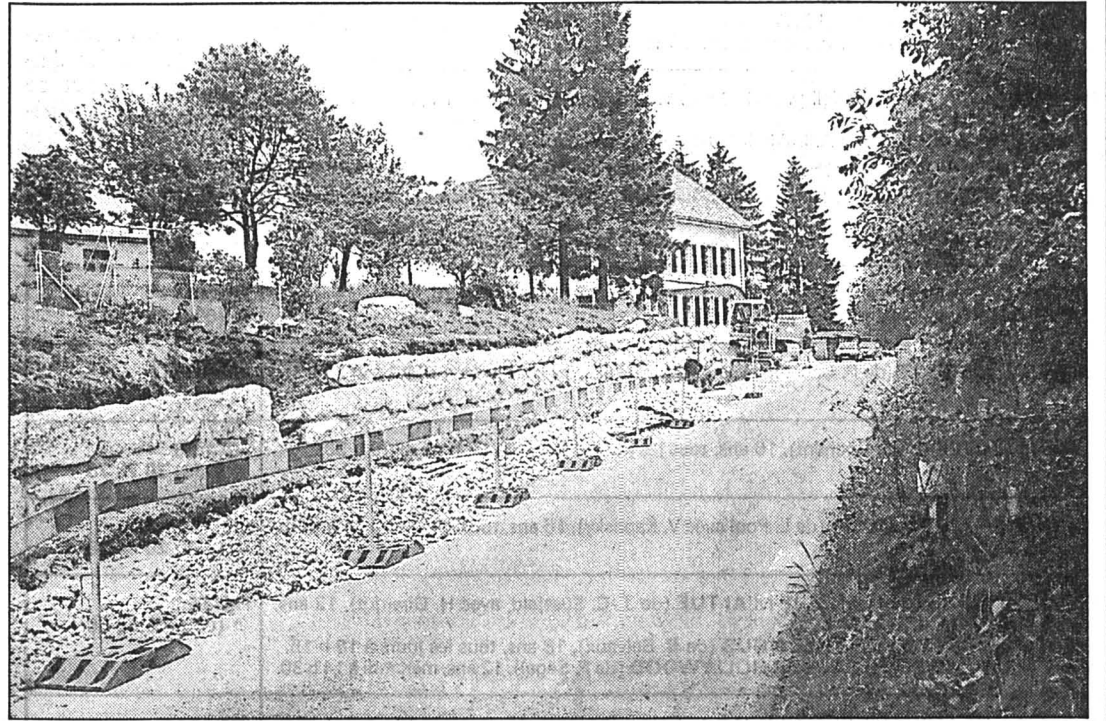
Quatre situations, quatre cas différents. D'abord la route menant au Theusseret. Elle est longue de 1,4 kilomètre. Les propriétaires de l'auberge souhaitent qu'elle soit goudronnée. C'est le vœu aussi de la commune de Goumois prête à enga-

ger 40.000 francs sur un projet de 130.000 francs. Le centre nautique s'en trouverait valorisé.

Bien que le restaurant soit sur le territoire de la commune de Goumois, cette route appartient aux riverains, à la commune de Saignelégier notamment qui y possède des forêts. Or ces forêts ont été placées en réserve naturelle. Pas question de les exploiter. Le chef-lieu franc-montagnard n'a donc aucun intérêt à dépenser un centime pour cette route.

Un accord de financement est toutefois tombé entre les partenaires intéressés. Le projet de goudronnage a été publié. Il se heurte à deux oppositions. L'une provient de la Ligue de protection de la nature qui entend préserver tel quel ce site situé en réserve du Doubs. Le Service de l'aménagement du territoire est aussi opposé. C'est un chemin pédestre. Si l'on veut le goudronner, il faut trouver de nouveaux sentiers. «Nous avons des solutions de remplacement, notamment le sentier de la douane», lance le maire de Goumois Jean-Marie Aubry. C'est le service des constructions qui doit trancher dans ce différend.

Second projet controversé; l'aménagement d'un trottoir à la sortie est du Bémont. Ce trottoir n'a pas de véritable séparation physique. Il est légèrement réhaussé par un pavé visible. En cas de croisement, les camions



Le trottoir du Bémont en construction

Les camions pourront l'emprunter pour croiser.

(Impar-Gogniat)

pourront l'emprunter. D'où la crainte des futurs usagers. «Il n'y a pas de rétrécissement de la chaussée qui reste à 7 mètres. C'est une bonne solution en cas de neige. Elle est économique en évitant les bordures de granit. De plus, expériences faites, les piétons sont autant en sécurité» avance Jean Bianchi. A voir à l'usage.

EMPOSIEU TENACE

Double problème enfin sur les routes cantonales du Plateau. La chaussée s'est affaissée à l'entrée est de Montfaucon et du côté de la Gruère. Même si des signaux sont posés, gare au conducteur non averti qui roule un peu fort. A la Gruère, c'est un ancien emposieu, consolidé déjà deux fois, qui refait des

siennes. «On espère s'attaquer à ce chantier après les vacances. Un crédit de 200 à 600.000 francs selon la variante arrêtée sera nécessaire», lance le patron des Ponts et chaussées.

Par contre, du côté de Montfaucon, il faudra sûrement patienter. En espérant qu'il n'y ait pas de pépin grave entre-temps... Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Porrentruy Évadés repris

La police jurassienne a intercepté les deux prisonniers qui se sont évadés jeudi du pénitencier de Bellechasse. Ils ont été arrêtés à Porrentruy, après que l'un d'eux ait commis un vol dans un magasin. Les deux évadés ont été transférés dans la journée d'hier au pénitencier de Bellechasse. (vg)

Saignelégier Foire de bise

La bise noire n'a pas empêché plus de vingt forains de dresser leurs stands dans le chef-lieu franc-montagnard hier. On notait la présence en force des marchands de fleurs et de plantes de légumes. La foire a été très bien fréquentée. On notera que les marchands se déplaceront aujourd'hui-même dans la Cour-tine pour la traditionnelle foire de Lajoux. (mgo)

AGENDA

Jurassiens à Paray-le-Monial

Le 49e Pèlerinage de Paray-le-Monial se déroulera du 2 au 4 juillet prochain. Comme chaque année, les Jurassiens seront de la partie. Le voyage s'effectue en car. Cette année, c'est Mgr Gabriel Bullet qui accompagnera les pèlerins romands. Inscriptions auprès d'Huguette Terrier, (066) 75.59.68. (mgo)

Fête de l'Indépendance Saint-Ursanne en liesse

Saint-Ursanne se prépare, le vendredi 24 juin prochain, pour la Fête de l'Indépendance qui marque les vingt ans du plébiscite du Jura. Plusieurs orateurs prendront la parole en soirée: Jean Paupe, député du Clos-du-Doubs, Roger Siegrist, député au Grand Conseil bernois, Heinz Aebi, ancien leader du mouvement lauffonais, Claude Schüchter, président du Parlement jurassien, Jean-Philippe Maître, conseiller d'Etat genevois. Un bal populaire suivra. On rappellera que le jeudi 23 juin à 16 heures, un débat réunira au Boeuf le ministre Boillat, Jean-Claude Zwahlen (conseiller national) et les antiséparatistes Claude-Alain Voiblet (UDC) et Francis Daetwyler (PSJB). (mgo)

Concours d'attelage à Saignelégier

La relève pointe le nez

Malgré un temps à ne pas mettre une pouliche dehors, Saignelégier a accueilli le week-end dernier son désormais traditionnel concours d'attelage, une épreuve qui s'inscrit dans le cadre de la coupe Hypona «promotion CH». A relever une belle participation et une organisation à la hauteur sous la houlette de Joseph Cattin du Bémont. On notera aussi que du côté des Franches-Montagnes, la relève est assurée puisqu'on a vu les jeunes se mettre aux guides: Mathilde Jeannotat des Cerlatz, Mireille Baume du Chaumont, Roger et Julien Frossard des Pommerats et Olivier Donzé de Saignelégier. De la graine d'attelés. Les épreuves comprenaient un concours de dressage et un parcours d'obstacles. Voici les dix meilleurs par catégorie: **Chevaux de 3-4 ans:** 1. Fred Cachelin (Les Hauts-Genevez) 2. Edgar Mornod (Bellelay) 3. Henri Kuhner (Bellelay) 4. Jean-Pierre Musy (Dompierre) 5. Jean-Pierre Musy (Dompierre)

6. René Cerf (Sauley) 7. Jean-Martin Gigandet (Le Prédame) 8. Michel Daucourt (Fontenais) 9. Marc-André Walti (Avenches) 10. Paul Schnegg (Le Fuet). **Chevaux de 5-6 ans:** 1. André Blatter (Malleray) 2. Edgar Mornod (Bellelay) 3. Bernard Brunner (Sornetan) 4. Jean-Paul Lachat (Saint-Ursanne) 5. Michèle Kiener (Bellelay) 6. Henri Kuhner (Bellelay) 7. Jean-Martin Gigandet (Le Prédame) 8. Isabelle Buchwalder (Roggenbourg) 9. Stéphane Brunner (Sornetan) 10. Karl Huber (Zwingen).

Chevaux utilitaires (tous âges): 1. Fred Cachelin (Les Hauts-Genevez) 2. Bernard Brunner (Sornetan) 3. Paul Schnegg (Le Fuet) 4. Sylvio Schnegg (Le Fuet) 5. Jean-Paul Lachat (Saint-Ursanne) 6. Sylvio Schnegg (Le Fuet) 7. Paul Schnegg (Le Fuet) 8. Rudolf Messer (Schwadernau) 9. Claude Gigandet (Le Prédame) 10. Marianne Gigandet (Le Prédame). Mgo



Malgré une bise glaciale

Un beau succès pour le concours de Saignelégier. (Impar-Gogniat)

Protection de l'air et contrôle des chauffages

Le Jura enfin...

Le canton du Jura va enfin mettre en application l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air et procéder au contrôle des chauffages. L'Office des eaux et de la protection de la nature (OEPN) en assumera la responsabilité. Une convention a été conclue avec les ramoneurs qui feront ces contrôles, tous les deux ans, il en coûtera 62 francs par installation, soit un émoulement de frais administratifs et 50 francs rétribuant le travail du ramoneur.

Certains cantons contrôlent les chaudières domestiques depuis près d'une décennie. Le Jura est le dernier à s'y résoudre. Toute installation non conforme devra être réglée dans un délai d'un mois, par recours à une entre-

prise spécialisée. Si le réglage ne donne pas des résultats suffisants, l'installation (brûleur, chaudière) devra être changée dans un délai à fixer.

L'OEPN relève que le réglage optimal permet une économie de combustible, de sorte que le coût du contrôle ne constitue pas forcément une charge. L'Etat montrera l'exemple en commençant, dès l'automne, par contrôler les installations des bâtiments publics et semi-publics.

UN QUART AU MOINS...

Selon les mesures faites dans d'autres cantons, plus du quart des installations présente des défauts. Quelque 12.000 installations devront être contrôlées. Une quinzaine d'entreprises spécialisées seront à

même de procéder aux réglages qu'un premier contrôle aura rendu nécessaires. Les installations de plus d'un mégawatt seront examinées en collaboration avec le Service neuchâtelois de protection de l'environnement.

La conclusion d'abonnement d'entretien de brûleur ne dispensera pas de l'obligation de se soumettre au contrôle des émissions de polluants. Ces contrôles permettront aussi d'établir une statistique de la consommation d'énergie.

Toujours en application de l'ordonnance fédérale, l'OEPN interviendra désormais très énergiquement afin que cessent les incinérations de déchets en plein air, tels qu'ils sont encore pratiqués par de nombreuses communes. V. G.

Journée du réfugié dans le Jura

De Caritas à Saignelégier

Depuis 1981, ce sont 2123 réfugiés qui sont arrivés dans le Jura. Parmi eux, 1547 ont dû quitter la Suisse, 137 ont obtenu l'asile et 165 ont bénéficié d'une admission provisoire. Le canton a par ailleurs octroyé 178 permis humanitaires. Actuellement, selon les chiffres de l'AJADA, le Jura compte 508 réfugiés. Ils viennent essentiellement de l'ex-

Yougoslavie (266). La 15e Journée du réfugié se déroulera en Suisse les 18 et 19 juin prochains. Dans le Jura, Célébrations liturgiques et pique-nique marqueront le coup. Le samedi 18 juin, les réfugiés tiendront un stand au marché de delémont en proposant artisanat et nourriture. Tant les catholiques que les réformés les accueilleront lors

des célébrations. De son côté, Caritas Jura met sur pied le dimanche un pique-nique des retrouvailles en invitant tous les réfugiés qui ont transité par ses services. Enfin, à Saignelégier, une rencontre amicale est prévue dès 15 heures le dimanche à la salle paroissiale réunissant les réfugiés des Franches-Montagnes. (Mgo/sic)

Porrentruy: après un curieux accident

Condamnation maintenue

La Cour pénale du Tribunal cantonal a maintenu la condamnation à une amende de 400 francs, sous la prévention de blessures corporelles graves par négligence, prononcée en première instance par le Tribunal de district de Porrentruy envers un locataire qui, en ouvrant un volet de son appartement en fé-

vrier 1993, avait blessé légèrement une fillette, le volet s'étant décroché, étant tombé du troisième étage sur le trottoir et ayant rebondi sur la poussette où se trouvait une fillette de trois ans.

La Cour pénale a jugé que le locataire était responsable de négligence, car il n'avait pas si-

gnalé à son propriétaire que le crochet du volet était défectueux depuis plusieurs mois, ce qui constituait une négligence. Le fait que la fillette ne semble pas souffrir de séquelles dues à cet accident n'y change rien. Le locataire devra en outre supporter une partie des frais judiciaires. V. G.

CINÉMAS

Table listing cinema programs and services, including titles like 'EN COMPAGNIE D'ANTONIN ARTAUD', 'PHILADELPHIA', 'GROSSE FATIGUE', and 'QUATRE MARIAGES ET UN ENTERREMENT', along with locations and contact numbers.

BIBLIOTHÈQUES

Table listing library services across various locations such as 'LA CHAUX-DE-FONDS', 'LA SAGNE', 'LE LOCLE', and 'NEUCHÂTEL', detailing opening hours and specific programs.

MUSÉES

Table listing museum exhibits and events, including 'PAYSAN', 'D'HISTOIRE NATURELLE', 'INTERNATIONAL D'HORLOGERIE', and 'RÉGIONAL (Maison communale)', with dates and descriptions.

AU PROGRAMME

Table listing scheduled events such as 'BOIS DU PETIT CHÂTEAU', 'CÉSAR'S DISCOTHÈQUE', and 'CONFÉRENCE: «Pars de ta famille...»'.

URGENCES

Table listing medical services and emergency contacts, including 'PHARMACIE D'OFFICE', 'SERVICE DE GARDE', and 'HÔPITAL ET MATERNITÉ'.

À LA LIGNE

Table listing power services, including 'HEURES DE TURBINAGE' and 'USINE DU CHÂTELOT'.

Oskar Kokoschka: six décennies de peinture au Musée Jenisch à Vevey

Des Wiener Werkstätte aux rives lémaniques

En exposant quelque deux cents œuvres d'Oskar Kokoschka, c'est à un véritable voyage, des Wiener Werkstätte aux rives du Léman, en passant par l'Afrique du nord, à travers le siècle et la violence expressionniste, que convie le Musée Jenisch cet été. Quelque deux cents tableaux exécutés par le maître viennois entre 1906 et les années septante permettent en effet de découvrir le cheminement artistique de celui qui s'est éteint le 22 février 1980 à Montreux, à l'âge de 94 ans.

Indissociables des événements biographiques qui ont ponctué sa longue vie, les œuvres d'Oskar Kokoschka ont un dénominateur commun: le portrait, nourri d'une farouche volonté d'en sonder le psychisme. Vouée aux personnes, simples amis du peintre telles Anna Kallin, Anie Knize, Marie Louise, Camille Swoboda, Konstanze, etc. ou à des personnalités connues (Pablo Casals, Sviatoslav Richter, Igor Markevitch, Tomáš Masaryk, le président tchécoslovaque) et des proches, la même recherche est appliquée aux portraits de villes, dont «Aigues-Mortes» et «Tolède», peints en 1925 ainsi que «Prague», réalisé en 1934, cités qui livrent leur âme.

AVANT-GARDISTE

Les œuvres de Kokoschka frappent par la violence de leur expressionnisme, porté à son paroxysme dans la célèbre affiche intitulée «La Pietà» (1909) et qui annonce, dans le rouge sang de la vie et la blancheur blafarde de la mort la représentation, au

Kunstschau de Vienne, du drame «Assassin, espoir des femmes», écrit par l'artiste et qui saisit le visiteur dès son arrivée dans la cage d'escalier du musée veveysan.

Annonciatrices d'un renouveau artistique et spirituel tous azimuts dans une capitale d'empire décadente qui s'étourdissait de valses pour ne pas voir que sous ses pieds la fin d'une époque avait sonné, elles sont aussi le cri d'une élite intellectuelle avant-gardiste mal comprise, souffrant de mal-être et prise dans un véritable tourbillon créatif teinté d'ironie et prémonitoire des années douloureuses à venir d'une part, ainsi que des courants nouveaux qui, tant sur les scènes, en musique que dans les galeries, allaient marquer le siècle d'autre part.

BERLIN

Las, bien que le vilain garçon Kokoschka eut déjà pour clients des personnalités comme Gustav Klimt ou l'architecte Adolf Loos, que des Wiener Werkstätte il passa au Kunstschau, «il est clair qu'on ne m'avait pas compris à Vienne et qu'on m'y rendait l'existence difficile. Ce



Oskar Kokoschka

Autoportrait. Lithographie en couleurs, 1910. Affiche pour «Der Sturm».

n'était qu'à Berlin que j'avais une chance».

Dès 1910, il se retrouva donc dans la capitale allemande, où le galeriste Paul Cassirer le prit sous contrat. Une année plus tard cependant, Kokoschka fut de retour à Vienne. Période d'expositions, d'enseignement, malgré une hostilité grandissante, elle fut aussi celle de la liaison passionnée et tumultueuse avec Alma Mahler, au cours de laquelle le jeune artiste réalisa de nombreux portraits et paysages, notamment lors d'un voyage commun en Italie et, surtout, la célèbre «Fiancée du vent», avant la séparation, qui mit un terme à trois années, qui «furent un seul et violent combat d'amour. Jamais auparavant je n'avais expérimenté tant de tension, tant d'enfer, tant de paradis...» écrivait-il.

Cherchant un refuge, Oskar Kokoschka s'engagea comme volontaire dans l'armée en 1915 (il avait alors 29 ans). Il fut grièvement blessé en Galicie, ce qui lui valut une longue convalescence à Vienne pour commencer, puis à Dresde où, malgré un nouveau cercle d'amis, dont il fit de remarquables portraits, sa vie s'assombrit en raison d'une dépression psychique. Au lendemain de la fin de la Première guerre mondiale, il entama un enseignement à l'Académie de Dresde, tout en poursuivant sa création propre avec des vues de l'Elbe, des lithographies, assorties de dessins et portraits.

Ce fut sans doute un tournant dans la vie de Kokoschka, qui s'installa à Paris quelques années plus tard, d'où il rayonnera pour de nombreux et fructueux voyages en Europe et autour de la Méditerranée, en même temps que prenait fin la fantastique expérience viennoise née autour de la Sécession à la charnière du siècle et dont les principaux animateurs disparurent brutalement, notamment le jeune et brillant Egon Schiele, emporté par la grippe espagnole en 1918 - il avait 28 ans.



Oskar Kokoschka

«Anna Kallin», pierre noire sur papier, 1921, 70 x 49 cm (détail). (Musée Jenisch-sp)

LE SUCCÈS

A partir des années vingt, le succès semble donc un peu plus accessible à Kokoschka. Le Kunsthaus de Zurich présente, en 1927, la plus importante exposition de ses œuvres jamais encore réalisée, la ville de Vienne lui passe une commande, Paris s'intéresse à lui. En 1935, il est à Prague, où lui échoit l'honneur d'exécuter le portrait du président Masaryk et la grâce de rencontrer Olda Palkovská, sa future épouse, celle-là même qui créera, en 1987, à Vevey où elle demeure toujours, la fondation qui lui est dédiée et qui est l'objet de la présente exposition.

Artiste prémonitoire et engagé, Kokoschka affichera ses opinions contre la guerre civile d'Espagne, tandis que l'Allemagne nazie fera un sort à plus de quatre cents de ses œuvres. La réaction du peintre fut cinglante avec son «Autoportrait en artiste dégénéré». Néanmoins, c'est en exil sans ressources qu'il gagnera Londres en 1938, où il prendra la nationalité anglaise dix ans plus tard.

Enfin, dans une Europe encore fumante de ses cendres, toujours aussi fou de couleurs et intensément expressionniste, Oskar Kokoschka que rien n'a

pu briser lancera son «Ecole du soir» à Salzbourg, en 1953, puis poursuivra désormais son œuvre extraordinaire sur les rives paisibles du Léman. Décédé à Montreux, il repose au cimetière de Clarens.

Au fil de l'exposition veveysanne, le public découvrira toute la cohérence de l'œuvre, avec des nus des années dix, démontrant d'emblée le parti pris d'un expressionnisme fort et fougueux, qui ne cessera de se développer jusqu'aux dernières grandes toiles éblouissantes de couleurs et de lumière, généreusement dotées de matière picturale.

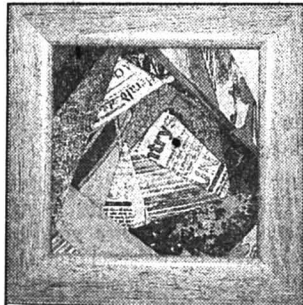
Attiré par le théâtre et la musique comme mentionné plus haut, Oskar Kokoschka fut aussi un admirable décorateur et créateur de costumes, un illustrateur de livres et un graveur passionnant. Il est temps, avant de basculer dans le XXI^e siècle, que le monde latin mesure toute l'importance de la création artistique viennoise du début du siècle.

S. G.

● Vevey, Musée Jenisch, Œuvres de la Fondation Oskar Kokoschka, jusqu'au 16 octobre (ma-di 10 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h 30). Catalogue

EXPOSITIONS

Patchwork



Sylvana Grandet

Patchwork. (sp)

User d'une technique relevant de l'art populaire pour réaliser de véritables œuvres d'art, c'est à quoi est occupée l'artiste Sylvana Grandet, de Bôle, dont le public a déjà pu apprécier le remarquable travail dans son village et lors de nombreuses expositions consacrées au patchwork en Suisse et à l'étranger. Actuellement, elle présente ses patchworks récents, à des années lumière des couvre-lits traditionnels qui ont fait la gloire de cette technique outre-Atlantique.

● Bôle, Galerie l'Enclume, Sylvana Grandet, patchwork, jusqu'au 2 juillet (me-lu 15 h - 18 h 30)

Stéphane Braconnier

Hôte de cimaises lausannoises, le Lyonnais Stéphane Braconnier, 36 ans, présente ses travaux récents, icônes de lumière travaillées à la cire liquide emprisonnant les pigments colorés et les restituant selon l'angle de vision à travers des couches multipliées. Mystérieux, mythique, une forte dimension spirituelle.

● Lausanne, Galerie Alice Pauli, jusqu'au 16 juillet (ma-ve 9-12 h 30, 14-18 h 30, sa jusqu'à 17 h 30)

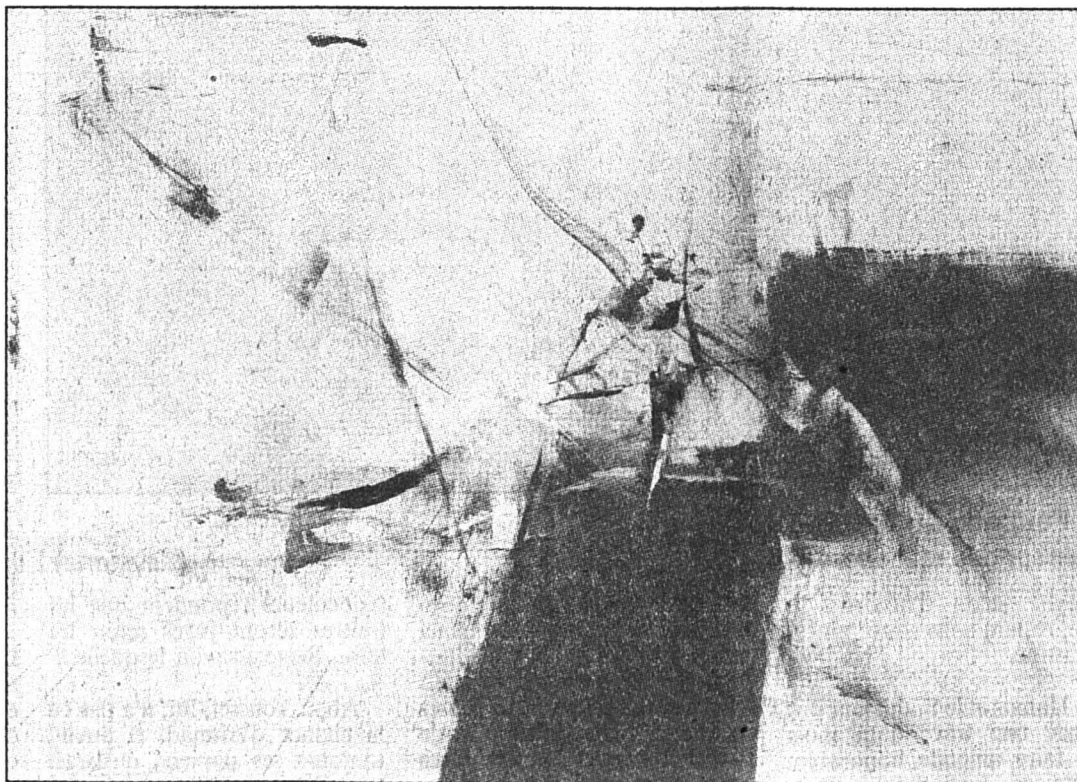
PRIX

Suisses distingués à Varsovie

Tandis que l'art de l'affiche s'appuie de plus en plus sur l'ordinateur, la 14^e Biennale internationale de Varsovie au Musée de l'affiche du palais de Wilanow a honoré les travaux présentés par deux Suisses en catégorie «commerciale»: Ralph Schraivogel, qui a remporté la médaille d'or pour le «Cinéma africain» et Claude Kuhn, pour «Le cormoran et le poisson». C'est le Japonais Mitsuo Katsui qui a enlevé la médaille d'or dans la catégorie «idéologique», avec «Bénédictin de la lumière». Présidé par le Suisse Karl Domenic Geissbuehler, le jury a examiné 425 œuvres en provenance de 31 pays. (sp)

Jean-François Comment: œuvres sur papier à Petit-Cortailod

La rupture des dernières années



Jean-François Comment

La véhémence des travaux les plus récents. (sp)

En son troisième âge - il a 75 ans - le peintre de Porrentruy Jean-François Comment paraît saisi par l'urgence de ses tourments et ses colères. Ses travaux sur papier accrochés à la Galerie Jonas en témoignent.

Couvrant à peu près trois décennies, les œuvres présentées par l'artiste jurassien Jean-François Comment à Petit-Cortailod claquent comme des drapeaux dans une manifestation de protestation.

Dans des tonalités qui lui sont chères, jaune de miel et d'ambre, bleus aux savantes profondeurs améthyste, il crée des espaces relativement paisibles autour de formes semblant contenir une charge explosive d'une forte intensité. C'est le calme après la tempête, la contemplation après la colère, la paix après le chaos. Anecdote, mais base sur laquelle est construite l'œuvre, cette partie renfermant toutes les tensions semble, dans les peintures les plus récentes, devenir le centre des préoccupations de l'artiste.

En effet, entre la deuxième et la troisième salle de la galerie

neuchâteloise, c'est d'un monde à un autre qu'il faut passer. La rupture est brutale et le visiteur littéralement happé dans un tourbillon des sens. Plus de grandes plages de liberté et de repos pour l'œil qui aime à plonger dans les grands bleus ou les transparents jaunes. La véhémence de Jean-François Comment, pris semble-t-il d'un irrésistible besoin d'urgence, interpelle sans permettre aucune échappatoire. D'ailleurs, le peintre s'exprime ici au moyen de la peinture acrylique, beaucoup plus adaptée à la totale liberté du geste et du propos. Les cris de Comment ont désormais remplacé un discours encore pondéré et contenu dans les années quatre-vingt.

Le fleuve tranquille est devenu cascade indomptable et là où l'on attendait la sérénité qui sied à son âge se lèvent de puissants tourments.

(sg)

● Petit-Cortailod, Galerie Jonas, Jean-François Comment, œuvres sur papier, jusqu'au 10 juillet (me-sa 14 h 30 - 18 h 30, di 14 h 30 - 17 h)

OUVERT SUR...

L'autonomie palestinienne en marche à Gaza

Une expérience qui reste aléatoire

Les derniers soldats israéliens ont quitté Gaza sous une pluie de pierres lancées par des jeunes Palestiniens exubérants et quinze jours après, la fête continuait encore!

Par **Pierre CHASSOT**

Les magasins restent ouverts jusqu'après minuit, la foule déambule dans des rues encombrées, ornées de banderoles et calicots à la gloire de Yasser Arafat, les coiffeurs travaillent encore la nuit tombée, et les vieux jouent aux cartes assis sur le trottoir devant une cohorte de passants. Aux bras de leurs époux, des femmes endimanchées portant le foulard islamique font du lèche-vitrine. Les commerçants retrouvent le sourire après des années de diète. Dans un concert de klaxons, des jeunes, sifflets au bec, font la circulation, d'autres festoient lors de barbecues sur la plage. Gaza revit. Comme au sortir d'une longue nuit. Le couvre-feu en vigueur depuis plus de six ans entre 21 h et 4 h du matin a été levé. La cocotte-minute qui mijotait depuis 27 ans a explosé. Gorgés de rancœur des années durant, les Palestiniens savourèrent le bonheur de se sentir libres. Et cela ne se marchande pas. Ils donnent l'impression de vouloir rattraper le temps perdu, oubliant les nuages qui planent sur leur autonomie naissante.

«Tout le monde est heureux, même ceux qui ne soutiennent pas l'accord de paix avec Israël, n'écrivez pas que le Hamas (islamistes) et le Fatah (nationalistes) sont divisés. C'est la première fois de ma vie que je me sens libre», s'écrit Nabil, un marchand de la rue Omar El-Mouktar au centre ville.

«Et pourtant, tout a changé. Sur ces décombres, un autre Gaza a surgi. Ne plus voir de soldats israéliens patrouiller, sortir sans risque de se faire interpellé, ne plus entendre les rafales de mitraillettes des commandos du Hamas attaquant les casernes de Tshahal, est un spectacle inédit pour la plupart des Gazans, qui n'avaient connu que l'occupation.

UN DÉCOR INCHANGÉ

Gaza vit des heures comme il n'en a pas vécu depuis très, très

longtemps. Même le 13 septembre, lorsque Arafat et Rabin se sont serré la main sur la pelouse de la Maison-Blanche à Washington, la fête ici s'était terminée avec le couvre-feu.

Pourtant, du décor de misère rien n'a changé. Gaza et ses camps sont toujours privés d'égoûts, les rues jonchées de détritus, et les cloaques obligent à des embarcades, 404 brimbalantes et mulets tirant leur cariole.

La nuit tombée, des dizaines de rats se faufilent le long des rues défoncées de Jabalyah, 40% des 800.000 Palestiniens en âge de travailler sont au chômage depuis qu'Israël a fermé l'accès à son territoire. Les hôpitaux font défaut, l'alcool reste banni et les femmes ne se hasarquent pas (encore) à sortir sans fichu sur la tête.

Délivrés de ce boulet, ils sont fiers de ne plus être regardés comme la lie de l'humanité. Comment expliquer autrement la réaction de ces centaines de jeunes posant pour la photo-souvenir au côté d'un policier, sa kalachnikov entre les mains, l'air martial, les mâchoires serrées. Une fascination pour des armes devenues le symbole d'une puissance nouvelle. Et tant pis pour les déconvenues, l'heure sonnera toujours trop tôt.

UN ARGENT QUI SE FAIT ATTENDRE

De l'impréparation de l'OLP à administrer un million de per-



La joie
A Gaza comme à Jéricho, l'arrivée des policiers palestiniens a provoqué des explosions de joie. (Bélino Keystone-AP)

sonnes, à la tâche gigantesque qui l'attend pour sortir du chaos économique, alors que l'argent des donateurs se fait attendre, les défis à relever sont nombreux. Le plus urgent repose dans la capacité des autorités palestiniennes à assurer la sécurité. L'avenir des négociations sur l'extension de l'autonomie au reste de la Cisjordanie - qui doivent théoriquement démarrer le 13 juillet - en dépend, ne cesse de rappeler Israël.

S'appuyant sur l'accord de Washington, Jérusalem exige

que la police palestinienne fasse stopper la violence anti-Israélienne à Gaza et Jéricho, mais aussi dans les territoires encore occupés. Une mission quasi impossible, comme l'a reconnu le nouveau responsable des services de renseignements palestiniens, Jibril Rojoub: «Nous usons de la force, s'il le faut, contre ceux qui recourent à la violence dans les zones autonomes, mais ailleurs...»

Les islamistes, principaux opposants à cette paix, n'ont d'ail-

leurs pas tardé à entrer en action, tuant le 20 mai deux soldats israéliens à l'entrée de la bande de Gaza... avant d'aller trouver refuge dans le territoire autonome où les soldats israéliens n'ont pas exercé leur droit de suite.

DÉSARMER LA POPULATION

Réussir le maintien de l'ordre dans le borborygme de Gaza, c'est aussi parvenir à désarmer la population qui, depuis six mois, a accumulé des milliers de mitraillettes, pistolets automatiques, fusils d'assaut avant le grand saut dans l'inconnu.

Il ne peut y avoir dualité dans le maintien de l'ordre, a rappelé le général Nasser Youssef, le chef de cette police, après avoir demandé aux Palestiniens de rendre leurs armes. Certains l'ont fait, d'autres, comme les anciens activistes du Fatah - la faction d'Arafat - vont être intégrés dans les forces de l'ordre, mais son appel, en revanche, a été catégoriquement rejeté par les guérilleros islamistes. Et ceux-ci d'avertir qu'il appartient aux policiers palestiniens que la bande de Gaza ne devienne pas l'Algérie ou l'Égypte.

Face à cela, la hiérarchie paraît hésiter: ordonner une confiscation des armes risquerait en effet de briser l'état de grâce entre policiers et habitants. Si l'on ajoute les chaussetrappes que leurs voisins, les colons juifs du Gush Katif autour desquels s'est redéployée l'armée israélienne, vont s'employer à mettre en œuvre pour tendre la situation, ce défi est loin d'être gagné.

D'autant que ces policiers palestiniens font encore triste mine avec leurs poches vides, et des gamelles remplies grâce à la solidarité des habitants. Et pour ne rien arranger, leur installation traîne en longueur. Tout comme celle de la principale pièce du dispositif, le gouvernement palestinien... dont on attend toujours de connaître les noms de ses derniers membres.

DEMAIN: la culture

VISITE À «L'ABATTOIR» DE GAZA

Au dernier moment, Majdi s'est rétracté, il a refusé de nous accompagner. «L'abattoir», comme le surnomme encore les Palestiniens de Gaza où il est resté emprisonné huit mois en 1990: «Ça me fait mal d'y penser», dit-il, même si aujourd'hui, la prison centrale de Gaza aux mains désormais des policiers palestiniens, est vide.

Entourée d'un haut grillage hérissé de barbelés, elle est en piteux état avec ses murs gris délavés, ses poubelles éventrées et des bouteilles de coca jonchant le sol... En quittant les lieux, les Israéliens n'ont pas fait le ménage, simplement repeint la plupart des cellules - cela présente mieux face aux caméras - et laissé curieusement des dizaines de kilos de victuailles dans la chambre froide.

Les cellules

Des cellules, Majdi en a connu en tout une vingtaine durant son incarcération. Des grandes: 20 m² environ pour 14 détenus, lits en tôle, un robinet, une toilette maldorante; aux minuscules cachot de 3 m² avec pour tout confort une paille posée par terre. Dans cette geôle où 800 prisonniers étaient entassés, il sera battu, rossé, humilié, des coups de sandales en plastique sur les parties génitales. Une vingtaine de Palestiniens y trouveront la mort au cours des six années d'intifada.

Le bus et le frigo

Quatre ans après en être sorti, deux noms hantent encore sa mémoire: le bus et le frigo.

Le bus est un long couloir. La tête sous un sac, assis sur un tabouret face au mur ou adossé contre un autre détenu, il va attendre là des heures, des jours, des semaines parfois. Attendre que les services de renseignements israéliens tant redoutés l'interrogent. Épuisés, certains en tombaient de fatigue avant un interrogatoire musclé...

Et pour les fortes têtes, étape supplémentaire au frigo. Deux mètres carrés, éclairé par un trou de souris au plafond. Épaisse porte en fer. L'air réfrigéré que les prisonniers recevaient sur l'échine était censé délier les langues des plus endurcis.

En revisitant en hommes libres leurs cellules, d'anciens détenus en ont pleuré, d'autres se sont roulés par terre. Aujourd'hui, nul ne sait encore ce que va devenir cette prison de sinistre mémoire.

L'angoisse des «collabos» palestiniens

Amdan est tout fier de montrer ses papiers d'identité israéliens. Flambant neufs: il vient de les recevoir. Le voilà sauvé. Bientôt, il va plier bagages et se réfugier en Israël. D'ailleurs le jour de notre rencontre, son père, Ahmad, était parti à Beersheva visiter un appartement que le Shin Bet (les services de renseignements israéliens) lui avait indiqué. La famille Lahrs n'attend plus que leur feu vert pour déguerpir de Danyah. Ahmad, Palestinien de Gaza, est une «balance» à la solde d'Israël depuis plus de quinze ans: voiture, télécouleur, magnétoscope, téléphone portable. Les renseignements qu'il fournit leur rapportent, selon sa femme, 23.000 shekels par mois (1100 à 1500 FS). Pas de quoi se plaindre. Et tant is, si ses deux frères... qui travaillent pour l'OLP à l'étranger, ne leur adressent plus la parole.

Quelques centaines de mouchards palestiniens vivent dans ce coin perdu au sud de la bande de Gaza, battu par le vent, dans des cubes en béton qu'Israël a fait construire il y a quinze ans. Ils sont protégés par des soldats israéliens postés peu avant l'entrée du village. Mais aujourd'hui que les Palestiniens sont maître de la bande de Gaza, à un kilomètre seulement, le sol brûle sous leurs pieds. Et tous ces demi-soldes du sionisme n'ont qu'une idée en tête: filer pour échapper à la vengeance de ceux qu'ils ont trahis, même si



Les Faucons du Fatah
La terreur des «collabos».

Danayh, selon l'accord de Caire, restera sous souveraineté israélienne.

Le Hamas et le Fatah leur ont accordé une trêve d'un mois pour faire amende honorable: «Foutaises, rétorque Faes, Abou Amar (le nom de guerre d'Arafat) et les siens vont nous tuer si on reste là». Sachant que

plus de 900 Palestiniens soupçonnés de collaborer avec Israël ont été liquidés en six ans d'intifada, ils ont effectivement du souci à se faire. Le sort de toutes ces taupes (ils seraient plus de 10.000 à travers les territoires occupés) dépend des négociations entre Jérusalem et l'OLP. Les Israéliens réclament une amnistie générale, mais leurs in-

terlocuteurs répondent que les traîtres seront jugés selon les lois... Reste à savoir lesquelles?

Abou Youssef, lui, n'a pas eu la chance d'Ahmad. Il attend toujours ses papiers, qu'Israël ne délivre qu'au compte-gouttes. Avec son jean élimé et ses pantoufles trouées, il n'est plus que l'ombre de lui-même,

malgré son bridge et sa montre plaquée or. Pourtant, il y a six ans, c'était un business man fortuné aux commandes d'une compagnie d'assurances et de cinq taxis à Gaza. Mais faire prospérer une affaire sous l'occupation, c'est dur, face à une administration tatillonne. Alors un jour, Abou Youssef a craqué: en échange de tel passe-droit obtenu, il fournirait des renseignements sur ses voisins palestiniens. «J'ouvrais mes yeux, dit-il, et jamais pour de l'argent, je n'en avais pas besoin». Ce que démentent ses anciens voisins qui l'accusent d'avoir du sang sur les mains.

Pendant neuf ans, Abou Youssef va «ouvrir les yeux», mais une nuit les choses se sont gâtées. Des Palestiniens débarquent chez lui, le plaquent contre le mur avec sa femme et ses cinq enfants, et lui font comprendre que ce premier avertissement était aussi le dernier. Abou Youssef demande alors la protection du Shin Bet et à l'aube d'un jour férié du ramadan, il s'enfuit à Danyah. Aujourd'hui, il est fauché, un de ses fils a été tué en représailles peu après son départ de Gaza, et dans les camps tout proches, certains gestes ne trompent pas quant au sort que ses anciens voisins comptent lui réserver. Tôt ou tard.